

Globethics Repository

The logo for Globethics, featuring the word "Globethics" in white sans-serif font on a blue rectangular background.

Rapport du seminaire le dev le developpemnt social un enjeu pour aujourd'hui et pour demain

This page was generated automatically upon download from the Globethics Repository.
More information on Globethics see <https://www.globethics.net>. Data and content policy
of Globethics Repository see <https://repository.globethics.net/pages/policy>.

Item Type	Conference proceedings
Authors	UNRISD
Publisher	UNRISD
Rights	With permission of the license/copyright holder
Download date	2026-07-17 05:33:44
Link to Item	http://hdl.handle.net/20.500.12424/179338

UNRISD
Institut de Recherche
des Nations-Unies pour
le Développement Social

GOUVERNEMENT FRANÇAIS

Ministère de la Coopération

SEMINAIRE DE PREPARATION
AU SOMMET MONDIAL POUR LE DEVELOPPEMENT SOCIAL

Dakar, 14 et 15 février 1995

RAPPORT DU SEMINAIRE

"LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL, UN ENJEU POUR
AUJOURD'HUI ET POUR DEMAIN"

Mars 1995

REMERCIEMENTS

L'UNRISD remercie sincèrement le Gouvernement français pour son aide et sa coopération pour la préparation du Sommet mondial pour le développement social, et en particulier pour l'organisation de ce séminaire.

Ses remerciements vont également au Gouvernement du Sénégal qui a bien voulu accueillir la tenue de cette rencontre ainsi qu'aux responsables et au personnel du Programme des Nations Unies pour le développement et de la Mission française de Coopération et d'Action culturelle dont l'aide a été très précieuse.

Au sein de l'UNRISD, Josephine Grin-Yates, Wendy Salvo et José Trouvé ont assuré l'organisation du Séminaire en coopération avec Frédéric Boyer, Bernadette Cavelier et Jean Blocquaux du Ministère français de la Coopération.

Le présent rapport a été préparé par José Trouvé avec l'appui de Jenifer Freedman et d'Aleth Guillaume pour l'édition.

SOMMAIRE

	page
Préface	1
Introduction	3
Résumé et perspectives pour le suivi	5
Exposés introductifs	7
Rapport de synthèse	19
Allocutions d'ouverture et de clôture	28
Le développement social dans différents pays d'Afrique subsaharienne : extraits des communications des délégués au Séminaire	39
Programme du Séminaire	66
Liste des participants	68

PREFACE

Les 14 et 15 février, une trentaine de délégués gouvernementaux et non gouvernementaux de 15 pays francophones et lusophones d'Afrique sub-saharienne, des chercheurs, des représentants d'organismes à vocation inter-africaine, des représentants des structures publiques françaises, du PNUD et des agences des Nations Unies, au total environ 50 personnes, se sont réunis à Dakar au Sénégal, pour un séminaire sur "Le développement social, un enjeu pour aujourd'hui et pour demain".

L'objectif de ce séminaire était de permettre tout spécialement aux délégués des pays d'Afrique :

- de mieux percevoir les enjeux et les débats du Sommet mondial pour le développement social,
- d'approfondir, sur la base de leurs expériences concrètes, les spécificités des problèmes et des approches en Afrique quant à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion et pour la promotion de l'emploi,
- et de mieux préparer ainsi le vaste travail à entreprendre après le Sommet pour exploiter la sensibilisation qu'il a engendrée et pour développer les actions nécessaires à la mise en oeuvre des engagements pris à Copenhague.

Cette rencontre a pris place parmi les multiples initiatives prises par l'UNRISD à l'appui du Sommet social. Afin d'encourager la réflexion sur de grands problèmes sociaux et de contribuer à la diffusion d'idées nouvelles, l'UNRISD a voulu que son réseau mondial d'universitaires, de militants et de praticiens du développement, participe à une série d'activités : nouvelles recherches, ateliers, conférences internationales organisées à l'occasion des comités préparatoires ainsi qu'au cours du Sommet lui-même, enfin préparation et publication d'un important rapport intitulé "Etat de desarroi, les répercussions sociales de la mondialisation".

Ce séminaire de Dakar a occupé également une place notable parmi les efforts entrepris par la France pour la préparation du Sommet, non seulement au travers de son Comité préparatoire, mais aussi au sein de l'Union Européenne et au sein de l'espace francophone. Ce séminaire constitue ainsi une base pour poursuivre dans la voie de nouvelles approches comme l'a souligné la représentante de la France dans son allocution.

Les débats ont été nourris, directs et francs, parfois passionnés mais toujours respectueux de chacun et de la spécificité de chaque pays. Certains problèmes ont plus particulièrement retenu l'attention des participants et les débats ont notamment souligné :

- combien la mobilisation et la participation des populations elles-mêmes sont des conditions incontournables dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion comme dans la promotion de l'emploi,
- la richesse culturelle, la capacité d'initiative et d'innovation réelles des populations démunies, tout spécialement des femmes et des jeunes.

Les échanges ont aussi souligné la nécessaire complémentarité de l'action de l'Etat et de la société civile. Le rôle de l'Etat a changé mais il demeure essentiel. Les relations entre tous les acteurs posent partout des problèmes qui doivent faire l'objet d'une attention soutenue en vue d'éliminer les blocages et les incompréhensions. La rencontre a enfin été l'occasion de relever combien les instruments de mesure et de suivi dans le domaine du développement social étaient indispensables mais inadaptés.

Tous les délégués ont eu conscience que les problèmes traités demandaient à être largement approfondis et que d'autres questions tout aussi importantes n'avaient pu qu'être effleurées. Tous ont donc souhaité que le travail amorcé ensemble puisse se poursuivre notamment en ce qui concerne les aspects institutionnels, les instruments de mesure et de suivi, l'information et sa diffusion vers la base, le renouvellement des approches et des conceptions de l'emploi.

C'est un vaste programme qui nous attend tous et il conviendra que tous, pays du Sud comme du Nord, contribuent à lui donner rapidement forme et moyens .

Mars 1995

Dharam Ghai
Directeur, UNRISD

INTRODUCTION

"Nous sommes là pour échanger à partir de nos expériences concrètes. Nous ne devons pas oublier les personnes pour lesquelles nous sommes réunis, ceux qui n'ont pas d'eau, de logement, les enfants qui ne sont pas scolarisés. Quels moyens allons-nous prendre ? quelles stratégies allons-nous adopter ? Mais ceux qui ont le pouvoir, vont-ils le lâcher ? Comment convaincre ceux qui ont des privilèges d'y renoncer" ?

"La problématique de l'intégration sociale se pose par rapport à la question globale du développement. Le problème de l'Afrique, aujourd'hui, c'est de trouver des systèmes qui peuvent produire assez et d'autres capables de mieux distribuer, de faire ainsi reculer la pauvreté et d'éliminer l'exclusion. Aujourd'hui, il existe trop de pauvres en Afrique, nous sommes en face d'un ordre économique mondial très cruel et l'aide dans ce contexte-là pose beaucoup de problèmes. Nos peuples sont ballotés".

Ces deux réflexions résument bien l'état d'esprit des délégués, leur connaissance des réalités et leur soif d'échanger pour avancer un peu dans la recherche de solutions face à des problèmes aussi graves et aussi pesants.

Les travaux, simplement introduits par quelques courts exposés, ont été pour l'essentiel constitués par le travail en ateliers et par les discussions collectives qui les ont suivis. Les échanges d'expériences ont été nombreux, même si chacun aurait souhaité qu'ils puissent être plus approfondis.

Le présent document tente de récapituler l'essentiel de ces deux journées. Il est constitué autour des exposés introductifs et surtout du rapport de synthèse établi par les délégués à partir des travaux des ateliers et des réflexions en séance plénière.

Les encadrés qui sont insérés dans les textes, correspondent à certaines de ces réflexions chaque fois qu'elles étaient susceptibles d'explicitier certains points. Elles sont transcrites telles qu'elles ont été exprimées par les délégués.

Un grand encadré sur les relations mutuelles entre l'Etat et les ONG, ainsi qu'avec les organisations de base, tente de reprendre l'essentiel des remarques, des opinions et des préoccupations formulées sur ce point, qui a fortement cristallisé l'attention de tous les participants ; il correspond à un problème particulièrement aigu actuellement, notamment dans le domaine du développement social.

Le document enfin reprend les différentes allocutions prononcées à l'occasion du Séminaire. Au-delà de leur caractère officiel, elles apportent des éléments d'information importants quant à l'approche des gouvernements africains, de la France et des instances internationales en ce qui concerne le Sommet et la coopération en matière de développement social.

Sont présentés en annexe, les extraits des passages les plus importants des communications ou documents rédigés par les délégués au Séminaire et dont le texte intégral a déjà été diffusé au cours de la rencontre.

L'essentiel des travaux (exposés, ateliers, discussions générales...) ayant consisté à des échanges oraux, *il a été choisi délibérément de respecter le style "oral" des interventions comme des exposés afin d'en conserver la dynamique et la vérité, avec ses imperfections ou ses déséquilibres.* Il a semblé en effet que cela permettrait, tant à ceux qui ont participé au Séminaire, qu'aux autres lecteurs, de mieux retrouver l'ambiance de cette rencontre et la spontanéité de l'expression de tous les participants.

En effet, ce rapport est avant tout et à plusieurs titres, un instrument de travail :

- pour aider les différents participants à restituer aux autres personnes et structures engagées dans le développement social dans leurs pays, les points évoqués et les principales conclusions auxquelles les délégués sont arrivés à la fin de cette rencontre,

- pour fournir les éléments de base en vue de définir ensemble les étapes suivantes du travail collectif que cette rencontre n'a fait qu'amorcer ; ce rapport souhaite ainsi aider à identifier les sujets à approfondir et les nouvelles questions à discuter.

RESUME DU RAPPORT DE SYNTHESE

ET

PERSPECTIVES POUR LE SUIVI

DU SOMMET MONDIAL POUR LE DEVELOPPEMENT SOCIAL

L'ensemble des travaux et débats a permis d'aborder de nombreux problèmes, de dégager pour certains des orientations communes, de noter seulement pour d'autres l'importance et l'urgence d'entreprendre en commun une réflexion et souvent une recherche approfondies pour pouvoir avancer dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. De la richesse d'échanges à l'expression très directe, il est ressorti en particulier les points suivants :

- En matière de promotion de l'emploi*, il est apparu essentiel d'approfondir :
- la manière d'associer la dimension économique de l'emploi et sa dimension humaine et culturelle notamment dans la mise en oeuvre des actions en faveur de l'auto-emploi,
 - le débat sur l'emploi productif,
 - la recherche d'autres stratégies pour réussir l'adéquation entre la formation et l'emploi,
 - l'importance de valoriser l'image de l'emploi non salarié au même titre que l'emploi salarié,
 - la manière de favoriser l'initiative économique depuis l'initiative à la base jusqu'à l'initiative macro-économique, sans qu'il y ait deux mondes qui s'ignorent,
 - le nouveau rôle de l'Etat en matière d'emploi.

En matière d'intégration sociale, tous les participants reconnaissent combien elle est le produit d'une évolution historique et de traditions dont certains éléments sont positifs et d'autres des obstacles.

Les jeunes et les femmes sont les groupes les plus touchés mais aussi les plus créatifs, les plus porteurs d'initiatives qu'il convient d'accompagner ; ceci est un message qui s'adresse tant aux Etats qu'aux ONG.

Mais à qui va incomber la charge d'établir l'intégration entre les secteurs multiples qui sont concernés. L'Etat a de grandes responsabilités à ce sujet mais tout le monde est conscient qu'il ne peut pas tout faire.

En matière de "responsabilisation", toutes les réflexions ont insisté sur l'importance de la communication et de la démocratisation, pas seulement dans la vie politique mais aussi dans les groupes, dans les associations, les ONG. Il y a là un problème à approfondir en prenant en compte l'importance des langues nationales pour la diffusion réelle de l'information vers la base.

L'Etat a aujourd'hui des responsabilités différentes de celles d'hier mais elles sont tout aussi importantes ; elles ne doivent pas, en tous cas, être sources de blocages.

Dans l'action en faveur du développement social, les relations entre tous les acteurs sont au coeur de nombreux problèmes. Le plus aigu est celui des relations ONG-Etat mais cela ne doit pas occulter l'importance des relations mutuelles ou à plusieurs entre tous les acteurs de la vie socio-économique, populations/Etat, ONG/Etat, ONG/populations, entre groupes ethniques et à l'intérieur de la famille.

On a beaucoup discuté d'information dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et de l'accès aux droits sociaux, culturels, politiques et à tous les droits des personnes en situation de pauvreté. On a aussi parlé des problèmes de participation des femmes au développement ainsi que de l'inégalité entre hommes et femmes, problèmes qui sont très liés à des facteurs culturels. On a également souligné à juste titre, la question des langues nationales.

Les problèmes de tradition ont été abordés. Jusqu'où essayer de se situer dans la tradition mais aussi comment savoir innover et si nécessaire résister à ce que peut avoir de pervers le maintien de certaines traditions. De ce fait, il sera très important de parler d'éducation, de culture et d'information durant le Sommet social et dans son suivi.

Le sujet de la décentralisation a été plus brièvement discuté, sans doute parce que c'est une expérience nouvelle dans les faits. Dans la mesure où Copenhague n'est pas un exposé de recettes mais beaucoup plus une charte pour la participation des différents acteurs du développement social, ou une méthode d'approche de la participation des différents acteurs du développement social, il s'agit sûrement d'un point à inscrire à l'ordre du jour d'un suivi.

Dans cette perspective de préparation du suivi du Sommet et de la poursuite de l'action de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, une préoccupation très vive s'est manifestée sur tous les problèmes d'indicateurs de suivi et d'évaluation, d'instruments de mesure de la pauvreté avec tout le débat conceptuel qu'il y a derrière les problèmes de mesure de la pauvreté. Que peut-on faire à ce sujet ? Quelle aide peut-on avoir des chercheurs ou organismes de recherche sur cette question ? Les gens de terrain disent avec raison qu'en matière d'action sociale et de lutte contre l'exclusion, il y a des choses qui ne sont pas mesurables parce qu'il y a des maturations très lentes. Il ne faut donc pas plaider pour une technocratie des chiffres mais il faut savoir utiliser cet outil quand cela peut être utile car des systèmes d'observation et d'évaluation demeurent indispensables.

Tous ces échanges ont ainsi débouché sur une interrogation importante : comment faire après le Séminaire pour que le dialogue à peine amorcé puisse se poursuivre et s'approfondir, que les réflexions esquissées soient développées et que les recherches conceptuelles ou pratiques soient entreprises ou poursuivies ?

Il est possible d'en rappeler certains domaines qui s'en sont plus spécialement dégagés :

- Les relations entre tous les acteurs sociaux, y compris entre des populations différentes de par leur origine et leur ethnie. A propos des nouvelles solidarités, quel est le poids des relations entre les acteurs par rapport à la façon dont peuvent se nouer d'autres solidarités ? Quel avenir et quelle rénovation pour les solidarités familiales ?

- Le problème de l'information, notamment au profit de la base, en tant qu'élément fondamental dans la lutte contre la pauvreté, contre l'exclusion et dans l'accès à l'emploi.

- Les approches nouvelles de la promotion de l'emploi et de l'adéquation formation et emploi afin qu'elles soient réellement adaptées aux nouvelles perspectives d'emploi.

- La mise au point d'instruments de mesure du développement social qui puissent rendre compte de la réalité des problèmes, de l'efficacité ou de l'inadaptation des solutions mises en oeuvre, de la capacité d'initiative et de la créativité de ceux qui souffrent de la pauvreté et de l'exclusion.

EXPOSES INTRODUCTIFS

**AUX THEMES MAJEURS DU
SOMMET MONDIAL POUR
LE DEVELOPPEMENT SOCIAL**

LE PROCESSUS DE PREPARATION DU SOMMET MONDIAL POUR LE DEVELOPPEMENT SOCIAL DANS CHAQUE PAYS ET SUR LE PLAN INTERNATIONAL

Exposé introductif et réponses aux questions des délégués

M. Thierry,
Rapporteur général du Comité français de préparation du Sommet social,
Ministère des Affaires sociales et de la Ville, Paris

Bref rappel du processus de préparation du Sommet mondial pour le développement social

Le Sommet de Copenhague est une initiative des Nations Unies, la conclusion d'une série de conférences. Il doit concrétiser une approche intégrée des problèmes de développement économique et de développement social.

Trois comités préparatoires ont été respectivement réunis en janvier et août 1994 puis en janvier 1995. Il est toujours lourd et difficile de mettre tout le monde d'accord et les projets de déclaration et de programme d'action comportent encore divers passages qui sont entre crochets, c'est-à-dire qui seront encore négociés par les délégations juste avant le Sommet.

Il y a aussi eu des préparations au niveau national. Le Ministre de la Santé du Sénégal nous a dit comment cela s'était passé pour son pays. En France également, le processus a associé les partenaires sociaux. Malheureusement dans certains pays, il n'y a eu qu'une préparation purement administrative. Il n'est toutefois jamais trop tard et il est possible d'adopter une démarche de dialogue entre partenaires sociaux à propos du suivi du Sommet.

Enfin, diverses initiatives de réflexion et de recherche ont été prises aussi pour la préparation du Sommet. Elles ont été l'occasion de faire le point sur les études et recherches intéressant le développement social.

Les chefs d'Etat signeront une déclaration comprenant des engagements. Ceux-ci seront souples car il faut s'adapter à des situations très différentes. Il y a des différences entre les pays, entre le Nord et le Sud, mais il y a aussi une prise de conscience commune qui fait son chemin et les problèmes qui seront au centre du Sommet dépassent les clivages Nord-Sud. Les pays riches connaissent aussi la pauvreté, le chômage et la désintégration sociale.

Les enjeux du Sommet

On peut résumer ces enjeux de la façon suivante :

- Réaffirmer, au plus haut niveau de responsabilité, des valeurs politiques et éthiques communes à l'ensemble de la communauté universelle,
- Satisfaire les besoins essentiels comme notamment l'éducation et la santé,
- Au-delà de la satisfaction des besoins essentiels, c'est la nécessité d'une reconnaissance de l'utilité sociale pour tous par un emploi ou par une activité d'intérêt social, la participation de tous et surtout des plus pauvres.

Ce sont les trois volets d'un tryptique qui fait de la dignité humaine la valeur essentielle et qui met la personne humaine au centre du développement.

Des engagements seront pris :

- Premièrement, accorder la priorité absolue à la lutte contre la pauvreté, en fonction de stratégies nationales et de calendriers fixés librement par chaque pays. S'appuyer sur les ressources et les potentialités des personnes et des groupes en situation de pauvreté ; en conséquence, amener les personnes et les communautés à participer non seulement à la mise en oeuvre mais aussi à la

conception des programmes qui seront exécutés ; mettre l'accent sur l'accès effectif de toutes ces personnes à l'ensemble de leurs droits civils, politiques, culturels et sociaux.

- Deuxièmement, réactualiser les stratégies pour l'emploi autour d'un objectif maintenu de plein emploi, mais aussi avec :
 - une priorité réaffirmée au développement des ressources humaines,
 - le souci d'enrichir la notion d'emploi et de travail, de *sortir du concept classique d'emploi productif*,
 - la volonté de prendre en compte le secteur informel tout en cherchant à l'intégrer et à l'articuler au secteur de l'économie globale,
 tout ceci dans le souci du respect de la qualité des emplois et de la mise en oeuvre des normes de l'Organisation internationale du travail (OIT).
- Troisièmement, promouvoir la tolérance et la participation comme fondement des politiques d'intégration sociale. *Les droits de l'homme et la participation ne doivent pas être considérés comme un luxe dépendant des conditions économiques et politiques de chaque pays.* C'est d'une certaine manière un moteur du développement et du développement social. Beaucoup d'exemples pourraient illustrer cette affirmation.

Le dialogue avec les partenaires sociaux et les ONG dans leur immense diversité est aussi un moteur du développement social. L'un des résultats les plus intéressants de Copenhague sera d'*aboutir à une sorte de charte pour une approche concertée du développement social, avec l'ensemble des acteurs de la société civile*, avec les corps intermédiaires tels que les entreprises ou coopératives, mais aussi avec les différentes communautés de base compte tenu de la diversité culturelle des nations dans le monde.

Les politiques urbaines du développement social

Les documents du Sommet insistent sur la dimension urbaine du développement social et sur l'importance d'une politique multisectorielle :

- intégrant l'urbanisme, l'action sociale, l'éducation, la santé, l'emploi,
- et mettant en avant la nécessité d'une politique de prévention de la désintégration sociale sous toutes ses formes, à mener auprès des jeunes avec le concours et la participation active des femmes, ainsi que le renforcement ou la définition de nouvelles formes de solidarité en milieu urbain.

Ceci est le cadrage général ; *il faudra approfondir beaucoup de questions.*

- Par exemple comment le développement des fonctions collectives urbaines (comme l'assainissement, la maintenance...), peut être un instrument générateur d'activités rémunératrices et un champ pour le développement des emplois ou des activités sociales ? Comment ce développement peut-il fournir des instruments de construction ou de consolidation de nouvelles solidarités urbaines ?

- Autre question à approfondir : en ce qui concerne les jeunes de la rue ou dans la rue, quels programmes ciblés mettre en oeuvre ? quelle articulation établir pour ces programmes avec une politique d'ensemble de la jeunesse, si tant est que l'on puisse identifier des politiques globales de la jeunesse dans les différents pays ?

- Enfin, il faudra approfondir d'autres questions telles que celles du développement urbain et du rôle de l'économie informelle dans le développement urbain.

La prise en compte des cultures

Il y aura des indications sur ce sujet tant dans le programme d'action que dans la déclaration de Copenhague. Le fait de savoir si cela prendrait la forme d'un engagement spécifique dans la déclaration d'objectifs souscrite par les chefs d'Etat a été débattu lors du troisième Comité préparatoire. Dans un premier temps, l'Union européenne n'était

pas enthousiaste face à cette idée. En effet, à partir du moment où on commençait à avoir des engagements par grands secteurs d'activités, on risquait peut-être d'affaiblir un peu le caractère global de la stratégie de lutte contre la pauvreté, contre le chômage et pour l'intégration sociale. Si l'on commence, il n'y a pas de raison de ne pas avoir un engagement spécifique sur l'urbanisme, la santé, etc. L'intérêt de Copenhague, ce n'est pas de juxtaposer un ensemble de chapitres par secteur mais de se soucier d'intégrer tout ce qui a déjà été dit dans d'autres conférences.

Le rôle que la France peut jouer dans ce processus du Sommet

La France a un grand réseau d'amitiés en Afrique mais elle est aussi partenaire des autres pays européens et donc tenu par la discipline européenne. La France préside l'Union européenne durant le semestre où se tient le Sommet. C'est sans doute pour la France l'opportunité de faire prendre en compte les préoccupations qu'elle a en relation avec son réseau d'amitiés anciennes.

Il faut certainement réfléchir davantage sur le terme de partenariat. Persiste toujours le sursaut de se tourner vers l'extérieur mais il faut se poser la question de savoir ce que chacun peut faire à son niveau, avant de demander de l'aide, même si celle-ci est souvent indispensable.

Certains ont déploré un manque de concertation, ou une concertation trop tardive entre les francophones. Ils auraient souhaité à défaut de position commune, au moins un sentiment commun par rapport à la question du développement social. On doit toutefois remarquer que la préparation du Sommet pour l'Afrique incombait d'abord à l'Afrique elle-même comme elle l'a fait pour des conférences précédentes. La France hésite toujours à prendre l'initiative. A quel titre le ferait-elle ? D'ailleurs, doit-il y avoir une position commune ? Nous n'avons ni les uns ni les autres le statut pour cela.

Le rapprochement des analyses et l'échange sont très importants tant pour les pays africains que pour la France qui préside l'Union européenne. Chacun a son ancrage. La France a toujours le souci de faire valoir les préoccupations africaines même si c'est dans un langage très diplomatique.

Il ne faut jamais perdre de vue que les ajustements structurels mettent en jeu non seulement le FMI et la Banque mondiale, mais aussi les Etats concernés.

Le Sommet invitera tous les Etats à prendre en compte la dimension sociale de l'ajustement structurel, à parler d'évaluation des conséquences sociales des programmes d'ajustement en cours ou à venir et à prévoir des études préalables d'impact. La conduite des ajustements structurels futurs ne pourra plus être la même.

Quant au financement, l'objectif de 0,7% du PNB consacré à l'aide est réaffirmé une fois encore dans le projet de déclaration. La plupart des pays d'Europe ont progressé dans cette voie. Atteindre "le 0,7 %" permettrait de dégager des ressources mais il faut aussi réorienter les moyens disponibles pour l'aide comme dans les budgets des Etats. Il y a des problèmes de fiscalité à résoudre dans les pays et un redéploiement au sein des budgets nationaux est tout à fait possible et souvent nécessaire.

On peut aussi choisir de développer les *swaps* sociaux (annulation de dettes dont le montant est transformé en aide au secteur social).

INTRODUCTION AUX PROBLEMES ET DEBATS QUANT A LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

J. Blocquaux, Ministère de la Coopération, Paris

Il s'agit ici seulement de quelques idées que je vais tenter de partager avec vous afin de contribuer à introduire le débat et la réflexion durant ces deux jours.

Première réflexion : *Pour une fois au plus haut niveau, on va oser parler de la pauvreté.* La pauvreté faisait partie de ce type de phénomènes où tout le monde savait qu'elle existait mais où cela arrangeait beaucoup de personnes de ne pas en parler. Tout d'un coup ce sont les chefs d'Etat eux-mêmes qui vont reconnaître les phénomènes de pauvreté. C'est important parce que, partout dans le monde, au Nord comme au Sud, il suffit de marcher dans les rues pour voir la pauvreté.

Si on va au bout de ce regard, cela nous interroge sur les enjeux de la politique de développement qui est mise en place. En effet, on est bien obligé de reconnaître que la croissance économique de nos pays n'a pas été capable de résoudre les problèmes de pauvreté.

La deuxième réflexion : Cette problématique-là, conduit à changer un peu la réponse. La réponse n'est plus la charité et l'assistance, la réponse est de reconnaître des situations de pauvreté, surtout de *reconnaître les personnes et les familles pauvres, comme des personnes à part entière, ayant des droits et, en particulier, ayant un droit au développement.*

Les documents officiels du Sommet, même si ce n'est qu'en filigrane, reconnaissent ces droits des pauvres. C'est grâce à l'intelligence de ces derniers, à leur culture, à leur force qu'il leur sera possible de sortir des situations de pauvreté. Ce qui nous amène à avoir, nous pouvoirs publics, nous ONG, une grande modestie quant aux actions que nous pouvons mener. Si l'on n'est pas modeste, si l'on ne sait pas être là pour répondre aux demandes et non pas être là pour "faire", tout ce que l'on mettra en place ne fonctionnera pas, l'expérience le prouve.

"Sur la question de l'action sociale, celle-ci doit dans nos Etats, se différencier d'une mission d'assistanat. Elle doit être une notion "chargée", dynamique où l'Etat va encourager l'émergence d'un ensemble de structures ou de formes organisationnelles qui apportent des réponses concrètes aux interrogations qui se posent au niveau de la société avec tout ce que cela comprend comme processus d'autonomisation et de prise en charge. Mais je ne crois pas à des Etats qui produisent par leurs pratiques trop de pauvreté".

Travailler dans le développement social, c'est travailler dans l'insécurité. Il n'y a pas de solutions transposables ailleurs sans être repensées. Les chercheurs dans le domaine social n'ont jamais rien trouvé. Les solutions ont été trouvées sur le terrain et confirmées après par les chercheurs.

Troisième réflexion : En particulier dans un Sommet mondial, il faut avoir bien conscience de la *relativité de la pauvreté*. Celle-ci peut être vécue de différentes manières de par le monde.

Si on s'appuie sur le PIB, comme c'est le cas dans les rapports nationaux ou les rapports sur la pauvreté de la Banque mondiale, on aura une idée fausse car c'est le type même de faux indicateurs. Il faut rentrer dans une finesse d'analyse qui, quelque part,

échappe à la statistique. La pauvreté est bien sûr monétaire, mais elle est aussi affective, la pauvreté de la solitude. Cela on ne peut le mettre dans les ordinateurs les plus perfectionnés. Quand on recrée du "lien social", même sans apport d'argent, dans un quartier pauvre, on fait avancer quelque chose dans la lutte contre la pauvreté.

Quatrième réflexion : Elle concerne la notion de transversalité dans la lutte contre la pauvreté. Nous avons tous tendance à être dans des cases bien définies : faire des actions de santé, faire des actions d'urbanisme, faire des actions d'alphabétisation. Mais si chacune de ces actions demeure isolée, sa portée est limitée. A quoi sert-il d'aller soigner la diarrhée chez les enfants, si en même temps on ne s'attaque pas à l'assainissement et à l'approvisionnement en eau. On pourra dépenser de l'argent mais on n'arrivera pas à permettre aux gens de s'en sortir par eux-mêmes.

Cinquième réflexion (en référence à certaines logiques économiques) : On dit que la croissance économique va réduire la pauvreté. Il est sûr que la croissance est nécessaire mais si conjointement, il n'est pas prévu une réflexion sur les retombées de la croissance, celle-ci ne résoudra pas les problèmes de la pauvreté. *C'est bien la redistribution des fruits de la croissance qui est en question pour lutter contre la pauvreté.*

Sixième question : Quelle place peuvent avoir les Etats dans la lutte contre la pauvreté ? Il faut une véritable volonté politique, un véritable engagement des Etats pour lutter contre la pauvreté mais en même temps, l'Etat lui-même n'est pas capable de mener cette lutte. Dans aucun pays, au Nord comme au Sud, on n'est arrivé à ce que l'Etat soit le moteur dans ce domaine. L'adaptabilité de l'action doit être tellement fine qu'aucune circulaire ne saura expliquer ce qu'il faut faire. Elle enfermera.

Si on veut avancer dans le développement social et la lutte contre la pauvreté il faut passer par les ONG ce qui n'est pas, pour autant, une négation du rôle de l'Etat. L'Etat garde ses prérogatives de réglementation, de planification, de contrôle, mais il doit être là en "facilitateur", en coordonnateur, oeuvrant en échange permanent avec les forces vives de la société pour, ensemble, avancer dans cette problématique-là.

Une autre réflexion importante : Grâce à cette prise de conscience, si on ne s'attaque pas énergiquement à ces problèmes de pauvreté, on ira vers une société à deux vitesses ; ce sera la remise en cause des démocraties elles-mêmes car lorsqu'elles n'ont plus rien à perdre, les personnes sont prêtes à suivre n'importe quel discours, en général le plus démagogique.

Enfin une dernière réflexion plus personnelle : On est ici entre "sociaux", entre responsables qui se consacrent au développement social. Partout, les "sociaux" se battent avec les économistes, les "budgétaires" qui leur avancent toujours le problème du coût. Le social coûte cher et quand on veut faire des économies, on a tendance à les faire sur le social.

Il ne faut pas avoir honte du coût du social. Il faut arrêter de parler de coût du social. Il faut parler de l'investissement qu'est le social parce que le développement social est un véritable investissement, le plus rentable car c'est l'investissement sur l'enfant, sur la famille, sur l'être humain.

Plusieurs délégués ont insisté sur ce dernier point en notant que si l'on ne met pas l'accent sur l'investissement du social, on ne sortira pas de la pauvreté. Les demandes en faveur du secteur social et en faveur des travaux publics ne sont pas traitées de la même façon. Le FMI, la Banque mondiale doivent prendre en compte le social, faire en sorte que les handicapés, les enfants, les femmes seules soient considérés. Ils ont aussi remarqué qu'il est nécessaire de donner au social son vrai coût. On dit que l'éducation ne rapporte rien mais on oublie que l'état de développement d'un pays se mesure au taux de scolarisation.

INTRODUCTION AUX PROBLEMES ET DEBATS QUANT AU DEVELOPPEMENT DE L'EMPLOI ET DE L'INTEGRATION SOCIALE

J. Trouvé, Coordonnateur du Projet, UNRISD Genève

Le développement de l'emploi est l'un des trois thèmes majeurs du Sommet. Ce qui va suivre n'est pas un exposé sur ce vaste sujet mais plutôt une série de questions formulées pour inviter à aller plus loin dans la réflexion, dans une optique résolument définie par la promotion du développement social.

Qu'est-ce que l'emploi ?

L'emploi, tout le monde en parle, mais après tout *qu'est-ce que c'est que l'emploi ?*

Le Sommet a eu un certain intérêt dès les premiers débats, c'est d'accepter de poser cette question. En fait, on doit avouer que, la pesanteur des habitudes jouant, on pense la plupart du temps à un emploi salarié, à un emploi du secteur formel, à une activité rémunérée exercée dans une structure bien définie, qu'elle soit publique ou privée. Or ce type d'emploi est un monde assez petit, même dans les pays les moins pauvres de ce continent. On pourrait même se poser la question de savoir s'il pèse tellement lourd dans un certain nombre d'autres pays dits plus industrialisés.

C'est donc le moment d'admettre *une bonne fois pour toutes que le travail dans le secteur que l'on dit à tort informel et dans lequel oeuvre une grande majorité des gens en Afrique tout au moins, n'est pas un emploi marginal, un sous-emploi au sens de quelque chose qui, par définition, serait moins bien.* A l'expérience, il est souvent constitué d'activités conduites avec compétence et générant des revenus comparables avec ceux de l'activité salariée.

A propos du secteur informel, l'occasion est ici donnée d'attirer l'attention sur le fait que celui-ci a donné lieu à des raisonnements faciles pour les planificateurs, surtout depuis le début des années 80. Sachant que finalement l'on n'arrivait pas à créer beaucoup d'emplois classiques dans des entreprises ou dans les fonctions publiques, le planificateur a "évacué" le problème en affirmant que le secteur informel absorbe la main d'oeuvre qui se présente sur le marché du travail. *L'absorbera-t-il toujours et l'absorbe-t-il déjà réellement dans les conditions actuelles, sans que l'on se pose de questions ?*

N'y a-t-il pas un leurre parce que l'on n'a pas besoin d'être embauché par quelqu'un, pas toujours en tous cas, parce que l'on peut s'installer assez facilement ? N'est-ce pas que le même niveau d'activité se partage entre un nombre de plus en plus élevé de personnes qui vivent souvent de moins en moins bien les unes et les autres ? C'est ce que l'on constate de plus en plus dans les villes africaines.

On mélange aussi souvent emploi et activité. Il faut reconnaître qu'on est actuellement dans le flou et que même les institutions les plus directement intéressées à cet aspect, ne nous ont pas encore aidés à y voir parfaitement clair.

Toute activité est-elle un emploi, qu'elle soit rémunérée ou non ?

Qu'en est-il des aides familiaux ? Il y a beaucoup d'aides familiaux.

Ne faut-il pas introduire une autre dimension ? N'importe quelle activité, si elle ne nous offre pas de perspectives de développement, peut-elle être considérée comme un emploi ? Et même s'il y a rémunération, peut-on être content d'avoir développé un certain nombre d'activités, voire d'emplois au sens classique du terme, à partir du moment où ce que les intéressés peuvent en retirer comme ressources ne leur permettrait pas de vivre ?

Peut-on mettre sur le même plan tous les emplois, en faisant abstraction de ce que chacun vous permet d'acquérir, de là où il vous permet d'aller que ce soit au niveau de la famille, de l'ensemble de vos besoins ?

Comment dépasser tout cela, puisque l'objectif est de développer réellement l'emploi ? Comment lancer une grande dynamique de l'emploi productif ? Mais dans quel

sens productif ? Certainement en ayant largement ouvert le concept comme le suggérait clairement M. Thierry tout à l'heure.

Développer l'emploi est un devoir de la société, mais il reste encore à se poser la question de *l'emploi pour qui*. Va-t-on en rester à des objectifs limités, croyant avoir résolu les problèmes parce que l'on assurerait un emploi à ce qu'il est convenu d'appeler les chefs de famille ? En fait, il y a toute une série d'actifs, des hommes, des femmes, des jeunes qui n'ont pas encore fondé, au sens strict, un foyer, un ménage avec un habitat économiquement séparé. Tous ont aussi droit au développement. Et ce droit passe nécessairement par l'emploi au sens large suggéré précédemment.

Quelles perspectives pour l'emploi ?

Promouvoir l'emploi, c'est en développer les perspectives. Ce problème pose plusieurs questions délicates :

En premier lieu, il faut avoir le courage de dire que *la lutte pour l'emploi passe par la lutte pour avoir des débouchés*, notamment dans les pays les plus pauvres. Il n'y a pas d'emplois sans que ce que l'on produit ne puisse aller à une personne ou à un groupe ou encore à des consommateurs publics ou privés, institutionnels ou particuliers.

Certes il n'y a pas d'emplois sans développement de la formation. Nous y reviendrons tout à l'heure. Il n'y a pas d'emplois si l'on ne permet pas aux gens d'avoir des crédits pour pouvoir s'équiper. Tout cela est vrai. Mais tout cela n'a pas de sens s'il n'y a pas en relation, un certain nombre de débouchés qui se développent.

Et là se posent *deux autres questions* qui font que les débats au niveau national et international se rejoignent :

a) Beaucoup de pays du Sud ont joué, volontairement ou involontairement, la carte de se développer en produisant soit pour une clientèle extérieure, soit pour une clientèle intérieure qui a les moyens. Tout cela c'est peut-être trop peu. *Y a-t-il la possibilité pour les pays les plus pauvres de développer durablement et généralement l'emploi sans que se développe réellement un marché intérieur ?* Or, un marché intérieur se constitue par rapport aux besoins des plus nombreux c'est-à-dire des plus démunis.

Cette question est posée, mais l'ennui c'est que l'on ne sait pas toujours comment faire pour produire à des coûts adaptés aux revenus moyens ou faibles. Cela peut supposer un certain nombre de paris qui font frémir les "budgétaires". Mais il faut être inventif à ce sujet et par rapport à cela redonner un sens à l'effort de formation.

b) Autre problème qui nous ramène aussi au choix entre le développement national et le développement international, c'est l'enjeu d'*accepter ou non d'entrer dans la concurrence mondiale* et notamment pour l'Afrique, qui n'a pas encore été aussi touchée par le phénomène, d'entrer dans la grande valse des délocalisations. Cela pose certes le problème des concurrences entre les mondes du travail du Nord et du Sud ; mais très rapidement, devant un certain nombre de délocalisations, c'est aussi le problème de la solidarité ou non entre un certain nombre d'Etats de la sous-région qui est en jeu.

En second lieu, il est clair qu'il n'y a pas de perspectives d'emplois sans une certaine formation. Mais là encore acceptons de faire sauter les carcans dans notre vision de la formation.

Qu'appelle-t-on formation ? Est-ce que c'est simplement l'école, est-ce que c'est simplement, avec toutes ses variantes et ses sophistications, la formation professionnelle organisée ?

J'ai toujours été frappé de voir que l'on ne mentionne jamais la vulgarisation agricole dans la plupart des rapports sur la formation. N'est-ce pas une formation ? On admet, en théorie, que c'en est une, mais quand la politique est conçue et décidée, on met la vulgarisation à part.

Il convient, de la même façon, de se poser des questions quant à l'apprentissage. La réalité c'est que l'apprentissage est à la fois une formation mais aussi une forme d'organisation de la société, de solidarité. Cette solidarité, même si elle est quelquefois intéressée, reste une solidarité au sens où l'apprentissage associe des classes d'âge, associe du savoir avec du non-savoir.

Depuis quelques années, on constate une déperdition, une réduction progressive de l'apprentissage notamment en milieu urbain. Cela doit très sérieusement nous poser des questions. C'est un mouvement qui concerne l'ensemble de la société, c'est une interrogation à toute la société. C'est aussi au sujet de l'emploi et de la formation que doivent s'inventer les nouvelles solidarités. Peut-être est-ce moins simple en ville parce qu'on se connaît moins. Il y a sans doute d'autres problèmes qui demandent à être élucidés. Mais on ne peut pas accepter que cela continue dans ce sens, c'est-à-dire à s'étioler au moment où un certain nombre de modes de formations, assez institutionnalisés, publiques ou privés, atteignent des coûts que nul ne pense supportables quelle que soit la façon dont on s'organiserait.

En troisième lieu, le développement des perspectives d'emplois pose encore d'autres questions. Sans être exhaustif, on peut utilement poser les suivantes :

- *Les choix technologiques.* Peut-on ne pas choisir ou laisser les technocrates choisir si l'on s'oriente vers des solutions à forte intensité de capital ou à forte intensité de main-d'oeuvre ? Va-t-on laisser ramener la forte intensité de main-d'oeuvre à un artifice de vocabulaire pour masquer ce que l'on appelait autrefois les travaux plus ou moins collectifs, plus ou moins volontaires et même souvent forcés ? Va-t-on accepter de laisser dévaloriser les choix par cette image d'une forte intensité de main-d'oeuvre liée à une faible qualité ? Ce n'était pas forcément vrai et ce n'est pas souvent vrai.

- De même, peut-on laisser à quelques cercles restreints le soin de *choisir quels domaines d'activité privilégier* dans les efforts de développement ? Ils ne sont pas tous porteurs d'emplois dans les mêmes proportions au moins directement. Développer le pétrole ou le bâtiment cela n'a pas les mêmes conséquences pour l'emploi.

Il faut se souvenir que de nombreux besoins essentiels, en matière d'assainissement, de logement..., sont potentiellement très fortement porteurs d'emplois. Mais pas dans n'importe quelles conditions.

On peut très bien gâcher ces opportunités selon la réponse qu'on y donne, non seulement sur le plan technique mais aussi selon que l'on agira ou non en désordre, sans synergie. Toutes ces Agetip, Agetur, Age... qui ont fleuri sont effectivement basées sur cette idée, mais la réussite n'est pas garantie par définition et par un coup de baguette magique au bout du processus. On peut donner un emploi pour un certain temps, mais créer des emplois durables, c'est plus complexe.

Le grand enjeu pour les jeunes et les chômeurs, ce n'est pas d'avoir un emploi pour un petit moment mais que ce petit moment soit vraiment le déclic qui va leur permettre, peut-être péniblement, de progresser, d'aller dans une voie de développement.

QUELQUES REFLEXIONS SUR L'APPROCHE DE LA PAUVRETE
en introduction à la projection
d'une vidéo-cassette "Les sans voix" tournée
à l'occasion d'une opération de lutte des autorités publiques contre les
vendeurs de rue.

Jacques Bugnicourt, Directeur de l'ENDA

On va progresser dans l'appréhension de la pauvreté, j'aimerais mieux dire comme J. Trouvé, "les pauvretés", parce que l'on va les saisir mieux que du point de vue statistique qu'adopte la Banque mondiale. "Additionner des pauvres" ne permet pas de savoir ce qu'est vraiment la pauvreté. Cela va nous permettre aussi d'échapper à l'optique "photographique", immédiate.

Aller plus loin, qu'est-ce que cela veut dire ? Cela signifie que s'il est important de répondre aujourd'hui aux "pauvretés", il est encore plus important d'arrêter la "fabrication des pauvres", d'arrêter les processus de fabrication, pas seulement de s'attaquer aux causes écologiques, économiques, culturelles.

Au-delà de cette "causation" générale, quels sont les mécanismes qui fabriquent des pauvres en Afrique, comment les identifier, comment les attaquer ? Quelquefois le point de départ est écologique comme au Sahel. Cela a commencé par l'absence de pluie et ses conséquences : manque de pâturages, l'ordonnancement dans la conduite des troupeaux mis en cause, désastre auprès des points d'eau, incapacité des fonctionnaires (qui avaient d'autres choses à faire), à gérer ce qui se passait, et finalement une pauvreté accrue.

Il existe aussi dans l'environnement urbain des mécanismes de création de la pauvreté et c'est l'un de ceux là que nous allons voir sur la vidéo-cassette. Mais plus largement à l'échelle mondiale, ces mécanismes existent aussi.

Une action comme celle du FMI ou de la Banque mondiale déclenche des pauvretés, voilà une "fabrication de pauvreté". Une action comme la dévaluation peut donner des chances nouvelles mais déclenche aussi des pauvretés. La manière dont les fonds sont gérés dans les Bourses à l'échelle internationale fait sans aucun doute perdre des ressources pour lutter contre la pauvreté.

On a donc une série de mécanismes qui "fabriquent" des pauvres un peu partout et il faut mieux les identifier pour empêcher que les quelques efforts que nous entreprenons maintenant ne soient pratiquement réduits à néant par la "fabrication" massive de nouveaux pauvres.....

On investit beaucoup à forger des outils de mesure souvent mathématiques de la pauvreté. Leur intérêt est partiel en réalité. Ce qui est important c'est de forger les scénarios de sortie de la pauvreté. Bien sûr, il vaut mieux connaître les phénomènes mais si on travaille avec ceux qui sont concernés, avec les différents pauvres, ils ont déjà des idées sur la manière de faire. Comment sortir de la sécheresse au Sahel, on le sait un peu mieux maintenant et on a commencé à le faire. Mais comment sortir de la domination du marché des matières premières, on le sait moins. Comment, en ville, lutter contre tout cet enchaînement qui "bidonvillise" un peu plus chaque jour, qui rejette les gens à la périphérie, on le sait encore un peu moins.

Travaillons plus sur les scénarios et on avancera plus rapidement. Certains scénarios sont individuels, d'autres sont collectifs. A partir des mécanismes de pauvreté, construisons avec le intéressés, des scénarios de sortie de la pauvreté. C'est plus intéressant que les indices que l'on peut toujours consulter dans leurs différentes acceptions.

ORIENTATIONS DE RECHERCHE ET PRIORITES

par M. Diouf - Codesria - Dakar

Le CODESRIA, organisme de coordination de la recherche en Afrique, a la responsabilité de tenter de dégager les préoccupations majeures pour la recherche sur les grandes questions posées par le développement social et la politique sociale et d'exprimer les priorités qui en découlent pour l'Afrique.

Pour cette recherche, l'on doit :

- accorder une certaine attention à la dimension mondiale de la politique sociale et du développement social,
- reconnaître que la politique sociale et les questions de développement social sont souvent enchâssées dans d'autres politiques, en particulier dans les politiques de développement économique, ainsi que dans les autres macro-politiques et les politiques structurelles connexes,
- admettre que les questions de politique sociale et de développement social sont intimement liées aux mutations en cours, telles que la lutte pour la démocratie et les droits de la personne humaine.

Il en découle des choix méthodologiques à opérer, tels que :

- la nécessité d'une approche holistique et intégrée, en lieu et place d'une perspective sectorielle réductrice,
- la nécessité de clarifier les concepts pour mieux cerner ce qu'ils impliquent, leur histoire et leur expression en Afrique (concepts tels que la pauvreté, la marginalisation, la mondialisation, l'intégration et la désintégration des structures et des institutions, l'Etat, les mouvements sociaux, la crise africaine, etc.),
- l'importance d'intégrer l'analyse par sexe à tous les niveaux,
- le fait d'accorder une attention aux aspects importants qui se manifestent dans notre processus de développement, comme par exemple, celui de l'intégration et qui expliquent d'autres phénomènes tels que l'exclusion/inclusion, la marginalisation, l'inégalité, etc.,
- la nécessité de prendre en considération dans notre analyse, l'importance de l'action et la tension qui existe entre l'action et la structure,
- enfin l'importance de mener des études concrètes sur des questions et des problèmes de fond.

Les pistes de recherche prioritaires identifiées par le CODESRIA

- (1) L'impact de la mondialisation sur la politique sociale et les rôles de médiation des mouvements sociaux.
- (2) Mouvements sociaux africains, développement social et politique sociale : visions, actions, résistance.
- (3) Politique sociale et politiques de développement national.
- (4) Crise actuelle de l'Afrique et orientation du développement social.
- (5) Etudes comparées des actions de politiques sociales concrètes telles que les soins de santé, les coûts de l'éducation au niveau des différents pays africains par rapport à leurs résultats dans le processus de développement économique.
- (6) Pauvreté et besoins essentiels en Afrique - études comparées des structures, la nature de l'imaginaire.

- (7) Inégalité des sexes et développement social : examen des questions d'équité dans l'accès et d'inégalité en matière de revenus et de rémunérations du travail.
- (8) Dimensions de la féminisation de la pauvreté et de la politique sociale.
- (9) Analyses comparées des politiques sociales et niveaux d'interaction humaine - Etat, communauté, famille et ménages - incidences sur les relations et l'inégalité des sexes.
- (10) Démocratie, préoccupations et structures de développement social.
- (11) Mutation sociale, les "nouvelles démocraties en Afrique" et les préoccupations en matière de politique sociale, en particulier, le rôle de l'Etat et des mouvements sociaux.
- (12) Répercussions des conflits et des crises en Afrique - guerres, calamités naturelles, épidémies- sur la politique sociale.
- (13) Multipartisme et politique sociale.
- (14) Citoyennetés et politique sociale.
- (15) Politique sociale et développement social dans le cadre d'un processus de réforme capitaliste.
- (16) Droits de la personne humaine et des peuples et politique sociale.

RAPPORT DE SYNTHESE
DU SEMINAIRE DE PREPARATION
DU SOMMET MONDIAL POUR
LE DEVELOPPEMENT SOCIAL

RAPPORT DE SYNTHESE

S'agissant de l'emploi, le groupe de travail s'est appuyé sur la définition du BIT. L'enjeu pour tous nous incite à trouver comment associer la dimension économique et les dimensions humaine et culturelle en matière d'emploi. Pour faire face à ce défi, certaines pistes de réflexion méritent d'être soulignées, en particulier le problème de l'initiative économique depuis l'initiative à la base jusqu'à l'initiative macro-économique.

Le débat a été animé autour de la notion d'emploi productif. Tous les participants reconnaissent qu'il convient de privilégier l'emploi qui permet à chacun de dégager les moyens d'existence dont il a besoin, dont la société a besoin ; mais il reste aussi évident pour tous que l'on ne peut reléguer au second plan, toute une série d'emplois dont l'utilité sociale est importante même s'ils ne sont pas consacrés à la production de biens matériels et plutôt à la santé, à la culture, à l'éducation... Les besoins essentiels de la personne humaine sont un ensemble.

En matière de promotion de l'emploi, le choix des stratégies de promotion et la détermination des actions susceptibles de faciliter l'accès à l'emploi sont particulièrement importants. Les expériences analysées, dans leur diversité, présentent toutes un grand intérêt. Elles font toutes ressortir combien, dans les activités en matière d'emploi, il faut agir certes sur le groupe cible mais aussi et surtout sur son environnement social.

Le rôle de l'Etat a aussi été souligné. Même si celui-ci n'est plus le principal pourvoyeur d'emplois comme il a pu l'être au cours des précédentes décennies, il n'en demeure pas moins déterminant dans certains secteurs. L'Etat conserve aujourd'hui un rôle essentiel auquel il doit s'adapter : celui de promoteur ou de "facilitateur" en matière de création d'emplois.

Le déficit important qui persiste, en Afrique, en matière de formation professionnelle et le rapide développement du "chômage des diplômés" soulignent le besoin de rechercher d'autres stratégies pour réussir l'adéquation entre la formation et l'emploi et notamment la valorisation nécessaire de l'emploi non salarié au même titre que l'emploi salarié. Ce problème d'image est un obstacle déterminant qu'il convient d'éliminer.

S'agissant des concepts au niveau de l'intégration sociale, il a été admis que l'approche ne saurait être sectorielle. L'impact réciproque entre société et politique permet d'identifier les mécanismes d'inclusion et d'exclusion. Cette inclusion suppose un environnement politique, économique, juridique et social favorisant la participation pleine et entière de chaque membre de la communauté et cela sans discrimination.

La participation impose des droits et des devoirs. La participation, le contrôle des ressources et leurs conditions d'accès sont des éléments précieux de l'inclusion sociale. L'exclusion se manifeste par le non accès aux ressources et aux services. L'une des manifestations, d'ailleurs caractéristique de l'exclusion, est la pauvreté. On pourrait aussi parler du manque de formation et du manque d'information.

L'intégration sociale, tout comme l'exclusion, sont produites par l'évolution historique et les traditions culturelles. Les participants ont admis que les questions de l'intégration sociale et de l'exclusion sont des défis d'une formidable acuité pour plusieurs raisons, dont le dénominateur commun est la crise profonde qui secoue le continent africain. Il faut aussi insister sur le fait que les jeunes et les femmes constituent les groupes les plus touchés par la crise économique et sociale. Ils sont soumis aux fléaux sociaux et à l'exclusion. C'est aussi dans ces groupes que des réponses originales souvent créatives et parfois paradoxales voient le jour. Elles ne sont pas nécessairement positives mais ce sont des réponses au "ras le bol", qui sollicitent les solidarités familiale, ethnique, religieuse et régionale.

L'Afrique est un continent multiple ; toutefois les expériences enrichissantes de plusieurs pays ont amené les participants à s'interroger sur la prise de conscience réelle et évidente de ce phénomène des temps modernes. On peut certes observer que les études concernant l'Afrique sont souvent initiées par l'Occident et que des résolutions nombreuses succèdent à d'autres résolutions parfois sans application réelle. Si l'Afrique ne peut refuser le développement social, il est essentiel de lier ces problèmes à celui du développement en général et d'envisager des solutions sérieuses à la lumière du contexte.

Il reste à savoir qui va avoir la charge d'établir les intégrations et d'assurer les interactions, qu'il s'agisse des problèmes de l'habitat, de la santé, de l'emploi, de la formation ou de l'accès à l'information. Quel sera le rôle à ces sujets des instances internationales, des autorités locales, des organisations non gouvernementales, des communautés de base ou encore des individus.

En ce qui concerne les relations entre les acteurs du développement

La réflexion s'est appuyée sur des expériences concrètes que ce soit des structures d'Etat ou des ONG. Il en ressort en particulier qu'il existe deux sortes de relations entre les structures d'Etat et les ONG :

- Ces relations sont parfois conflictuelles, ce qui peut leur donner un caractère neutralisant comme le montrent divers exemples. Mais certains conflits peuvent être dynamiques si la concurrence conduit à développer les actions. Les conflits sont selon les cas dus à la jalousie, à la concurrence, à des questions de personnes, ou de politique voire même à la défense d'intérêts personnels.

- Il existe aussi des relations de collaboration et de complémentarité. Dans certains pays, il existe des textes qui réglementent le rôle et la collaboration entre les différents partenaires sociaux. Dans quelques-uns de ces pays, les ONG ou collectifs d'ONG jouent un rôle de locomotive et entraînent les structures d'Etat dans les relations de collaboration et de complémentarité. D'autres pays, qui disposent d'un texte réglementant les attributions de l'Etat, des collectivités locales et des ONG connaissent toutefois d'énormes problèmes dans sa mise en application comme on peut le voir à propos des projets qui ont été présentés.

"Le conflit permanent entre ONG et Etat, n'est pas le sujet principal de cette rencontre. S'il le faut, provoquons une rencontre sur ce seul sujet car les problèmes dans ce domaine sont très spécifiques à chaque pays. L'Afrique est diverse. Normalement, il ne doit pas y avoir de problèmes entre ONG et gouvernements si les cadres législatifs sont bien définis. Les actions doivent être complémentaires sinon pour qui travaillons-nous, les ONG et l'Etat ? Le centre des problèmes, c'est la pauvreté".

Quelles que soient les relations, il y a toujours sur le terrain du travail qui se fait, des actions concrètes qui sont menées, des hommes et des femmes qui se mobilisent pour lutter contre la pauvreté, promouvoir l'emploi et lutter contre l'exclusion.

Les gens ont le droit, à quelque niveau que ce soit, de prendre des initiatives pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion. Dans cette lutte pour le développement social, il est donc nécessaire de promouvoir une collaboration et des relations fructueuses entre l'Etat et non seulement les ONG mais encore toute une gamme de partenaires sociaux en activité dans les différents pays.

Entre les rapports conflictuels et les rapports de collaboration, il serait nécessaire pour promouvoir la collaboration entre les différents acteurs sociaux, de prendre au sérieux la décentralisation, de voir dans quelle mesure il faudrait effectivement que les Etats délèguent de plus en plus au niveau des associations et des collectivités locales, la possibilité de prendre des initiatives, de décider, d'entreprendre.

On a aussi mis l'accent sur le rôle de l'Etat pour assurer un cadre institutionnel d'intervention de tous les acteurs, cadre qui doit servir de référence pour l'Etat mais aussi pour chacun des autres acteurs.

"On a discuté du rôle de l'Etat pour la création des collectifs d'ONG. C'est un problème car l'on veut toujours une chose et son contraire. Les responsables d'ONG veulent que l'Etat ne rentre pas dans leurs affaires mais quand ils veulent être organisés, ils veulent que l'Etat les organise. Il faut choisir".

Tous les aspects qui pouvaient nous intéresser ici, notamment les aspects relatifs à la structuration des populations, les problèmes de représentativité au sein des communautés, le rôle de la décentralisation ou ses effets sur les problèmes de coordination, n'ont pu être réellement abordés faute de temps. Dans la problématique de la gestion de la pauvreté et dans la lutte contre l'exclusion, c'est pourtant lorsque nous aurons trouvé des réponses à ces différents problèmes de structuration, de représentativité, de coordination, que nous pourrions reconnaître avoir fait un pas dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

En ce qui concerne la responsabilisation à la base et les nouvelles solidarités

La "responsabilisation" suppose une prise de conscience, la nécessité pour les populations de se constituer en groupes, en groupes de pression, pourquoi pas, pour infléchir les actions dans leur direction.

Cela suppose aussi la reconnaissance par les pouvoirs publics de la capacité des groupes à intervenir dans les actions qui les concernent. La responsabilisation permet la participation populaire à tous les stades de la planification du projet depuis la conception, l'élaboration, l'exécution, le suivi et l'évaluation. Elle permet donc de prendre en compte dans les objectifs les aspirations des populations ainsi que l'ordre des priorités qu'elles estiment le meilleur. La responsabilisation se développe à travers des stratégies utilisées par les groupes dans la mise en oeuvre de leurs programmes. Elle s'acquiert par la formation, l'information, l'éducation, la promotion de la démocratie et ceci par les langues et les aspects positifs des cultures locales.

"Sur la responsabilisation, il y a des notions très importantes qui sont celles de l'information et de l'éducation, ce qui pose tout le problème de la communication parce que toutes les politiques que nous voulons mener, les compétences que nous voulons transférer au sein des populations, nous les faisons dans des langues étrangères, anglais, français. Mais il y a là le problème de la prise en charge, de l'application et de l'utilisation réelle dans la communication des langues nationales. Il y a un déficit à ce niveau en Afrique et cela pose d'énormes problèmes".

"Tout n'est pas positif dans nos cultures. Attention à certains aspects qui vont à l'encontre des droits fondamentaux de la personne humaine".

Certains groupes sont difficiles à "responsabiliser", notamment les groupes d'enfants qu'ils soient mendiants ou au travail. Il est nécessaire, pour ces groupes que l'Etat, les ONG et les organisations de populations essayent ensemble de créer les conditions spécifiques de leur "responsabilisation".

La "responsabilisation" des membres des groupes est nécessaire pour exprimer leur savoir. Cela suppose un mode de fonctionnement démocratique du groupe ainsi que des ONG. Dans ce processus de "responsabilisation" des groupes, le rôle de l'Etat et l'attitude des pouvoirs publics sont déterminants en ce sens que l'Etat doit jouer un rôle d'impulsion, de régulation et non de blocage. Un dialogue est nécessaire entre les groupes, l'Etat et les ONG dans des structures formelles et pas seulement lors de rencontres fortuites, pour permettre une meilleure compréhension du rôle de chacun. Il doit y avoir une complémentarité entre les groupes, les ONG et l'Etat et non une concurrence.

Les nouvelles formes de solidarité :

Les conditions d'émergence de ces nouvelles formes de solidarité se réalisent autour d'un certain nombre de centres d'intérêts mais aussi de façon spontanée. Elles s'établissent à cause de la désintégration familiale et jouent le rôle que les familles n'arrivent plus à jouer.

Quelles sont ces nouvelles formes ? Les *tontines*, les associations familiales, les associations d'handicapés, les autres associations, les groupements d'intérêts communs et les clubs services dont le rôle est remis en valeur.

Les domaines sont multiples : la santé, l'éducation, l'habitat et l'environnement, l'économie (par les *tontines*), les religions, les loisirs et les sports.

Les nouvelles solidarités apparaissent dans tous les milieux de vie des populations, dans les quartiers, les villages, les villes ou les régions, ou encore les lieux de travail publics ou privés.

Réhabiliter et renouveler les solidarités familiales

"Sur le plan des solidarités sociales, il y a un sujet qui mérite un intérêt accru, c'est celui de la réhabilitation des solidarités familiales et la question des dynamiques économiques familiales. Comment, au sein de la grande famille africaine, des solidarités villes-campagnes se nouent-elles ? Comment toutes les familles se réintéressent-elles à leur patrimoine foncier ? Comment les mères retournent-elles au village pour refaire la plantation car les salaires ne sont pas payés ?

Il y a sur ces points des différences entre les pays d'Afrique. Certains ont des coutumes familiales très porteuses sur le plan économique ; dans d'autres, la famille est un frein à l'initiative économique. Dans ce dernier cas, lorsque les jeunes ou les moins jeunes parlent de leur famille ils ont souvent tendance à dire qu'ils se méfient, que quand ils prennent une initiative

ils ne le disent pas à leur famille, parce que sinon ils risquent de susciter des jalousies et d'avoir des oppositions.

Ainsi, on a peut-être tort, quand on veut mener des actions d'appui à l'initiative économique de se mettre trop systématiquement en dehors du cadre familial. N'y aurait-il pas intérêt à rechercher ces dynamiques familiales ainsi qu'une nouvelle cohérence et une nouvelle cohésion du groupe familial, la famille étant la structure de solidarité de base, qui doit permettre de résoudre beaucoup de problèmes de misère.

Une analyse méthodique et comparative des opportunités et des obstacles que présentent les solidarités familiales mériterait d'être entreprise ou bien diffusée si des organismes ont déjà travaillé là-dessus".

Les nouvelles formes de solidarité apparaissent comme des mécanismes de prévention ou de réparation des exclusions. Elles naissent d'un mouvement de résistance contre la pauvreté et l'exclusion. Elles sont surtout développées par les femmes et les jeunes et il est nécessaire pour le gouvernement et les ONG d'accompagner ce mouvement.

"Quand il n'y a pas une organisation à la base, tout ce que l'on peut amener de l'extérieur du milieu ne produira pas d'effets. C'est pourquoi dans la plupart des ministères des affaires sociales, on parle d'assistance-participation. On vous assiste pour que les groupes puissent apporter par eux-mêmes et devenir autonomes. Auparavant c'était l'assistance passive, les distributions d'argent et de nourriture. Les nouvelles solidarités sont agissantes et se prennent en main.

La mission d'un ministère chargé de la solidarité nationale est de faire en sorte que l'on puisse développer ces nouveaux systèmes de solidarité nés de l'effritement plus ou moins progressif des réseaux traditionnels de solidarité, qui sont eux-mêmes sujets à question à la suite du développement économique qui a ébranlé nos cellules familiales".

La difficulté réside dans l'impossibilité d'organiser des solidarités dans certaines tranches de populations telles que les jeunes enfants et les invalides. Pour ce domaine précis, dans le cadre de la solidarité nationale, il importe que l'Etat continue à prendre ces tranches de populations en charge.

Les objectifs d'une politique de solidarité doivent viser à ce que non seulement les réseaux modernes de solidarité puissent émerger mais aussi à renforcer, si c'est possible, les réseaux traditionnels, tout au moins ce qu'il en reste.

Principales réflexions concernant les relations entre l'Etat et les ONG

"Les relations Etat-ONG"

Sous le mot ONG, il y a au moins deux grandes catégories :

- les groupes qui sont constitués par les intéressés eux-mêmes,
- les groupes qui sont constitués par des personnes soucieuses d'aider.

Ceux-là sont une nouvelle catégorie d'intermédiaires.

De ce fait, au même titre qu'il y avait un certain nombre de services publics pour appuyer les associations à la base, se sont multipliés un certain nombre d'organes non gouvernementaux qui sont étrangers aux bénéficiaires au même titre que l'est l'Etat. C'est un problème qui doit être abordé pour savoir comment cela est géré. Les problèmes de la relation Etat-ONG et Etat-associations de base ne sont pas les mêmes.

Les relations entre l'Etat et les populations, les ONG et les populations posent tout autant de problèmes. En outre, les ONG ne s'entendent pas toujours entre elles, notamment les ONG nationales et les ONG étrangères.

Il ne faudrait pas polariser le débat entre seulement l'Etat et les ONG. Mais ce débat est nécessaire pour clarifier les choses à la base. Il existe des associations qui cherchent à se constituer avant même d'avoir un projet précis ou un objet défini, tout simplement parce que l'on sent qu'il y a une source de revenus potentiels. Mais il ne faut pas pour autant se méfier systématiquement des associations ou des ONG. On voit sur le terrain celles qui marchent et celles qui ne marchent pas.

Il faut parler du problème ONG-Etat, l'aborder dans un cadre dynamique et savoir que cet état de fait n'est que la conséquence d'une logique. Aussi longtemps que la démocratie n'aura pas progressé dans nos Etats, il y aura des conflits entre les associations, les ONG et l'Etat et ses représentants au niveau régional ou sous-régional. Il faut trouver un moyen pour que cela ne constitue pas un frein au développement social. Il faut donc que nous recommandions qu'au niveau de nos Etats, l'accent soit mis sur l'institutionnalisation d'un certain nombre de mécanismes démocratiques pouvant assurer aux associations et aux communautés leur participation effective à l'élaboration des programmes et plans de développement. C'est cela la solution, sinon on va parler sans cesse de ce conflit qui existe aussi dans les pays développés. Tant qu'il reste au niveau des Etats, des séquelles centralisatrices ou des tendances à l'autocratie, il existera des conflits en permanence.

Nous ne voulons pas que l'on dise dans dix ans, que les ONG ont échoué comme aujourd'hui on le dit de l'Etat.

Cela veut dire que les ONG définissent clairement leurs compétences, quelles sont leurs relations avec les populations à la base, quel est leur rôle. Cela se définit par rapport à l'élaboration soit d'un code de conduite soit d'un programme de formation. Ce qui compte c'est qu'il y ait un cahier des charges, des moyens de contrôle et

d'évaluation pour que l'on n'échoue pas, sinon ce serait les pauvres qui récolteraient les pots cassés.

Le mot ONG prend trop de place. Il faudrait parler plutôt de vie associative dans une société civile qui se structure et se développe. La société civile n'échoue pas. Parler donc d'associations définies non pas par un terme générique d'ONG mais d'après les fonctions qu'elles remplissent, les compétences qu'elles ont, les services qu'elles sont capables de rendre.

C'est vrai que l'on n'a pas parlé suffisamment des autres acteurs en dehors des ONG. Or ils sont importants. Il y a des différences entre ONG, mais le statut d'ONG est un statut législatif. Dans plusieurs pays, ne devient pas ONG qui veut. Il faut aller déposer ses statuts et être reconnu.

La vie associative est une autre chose. Ce sont les populations qui s'organisent pour répondre à leurs propres problèmes (jeunes, originaires), et qui définissent des modalités, une vie associative. Ce peut être des associations formelles reconnues par l'Etat, dans le cadre d'une législation. Ce peut être des associations informelles. Certaines associations parviennent ou non à être des ONG ou même à être en partie une ONG et en partie une simple association, selon que l'on veut avoir accès à des sources nationales ou internationales.

Les populations peuvent ainsi entrer en conflit pas seulement avec l'Etat mais aussi avec des ONG qui prétendent les représenter ou aller chercher de l'argent pour elles.

Il y a un autre niveau, celui des collectivités locales décentralisées qui peuvent avoir une démarche locale qui n'est pas liée à la démarche de l'Etat et qui tente de résoudre les problèmes. C'est un autre niveau d'interaction à partir duquel il est intéressant de discuter. Par exemple, la récupération des ordures dans les quartiers périphériques de Dakar est assurée par des associations qui ont passé un contrat avec la municipalité pour résoudre ce type de question. Là, il n'y a pas d'ONG. Il y a des interrelations que l'on peut trouver au niveau local. A tous les niveaux, on peut trouver des relations de coopération ou de conflit.

Les cadres des ONG, les besoins de formation et leur fonctionnement démocratique :

Les ONG ont souvent des responsables bien formés. Mais il faut surtout éviter les responsables politiques dans les ONG, ainsi que ceux qui sont impliqués dans plusieurs ONG à la fois et sont en plus cadre de l'Etat.

Certains utilisent aussi les ONG pour faire du commerce. On ne pourra pas éviter cela par la formation.

Un autre problème, c'est que beaucoup de fonctionnaires sont en train de se replacer dans les ONG soit pour assurer leur retraite soit pour créer des structures pour avoir les moyens financiers qui ne vont plus à l'Etat. Il faut dénoncer cela.

Pour les rapports entre les fonctionnaires et les ONG, c'est vrai qu'il ne faut pas être totalitariste et interdire leur participation à des ONG ; il faudrait toutefois être très prudent parce que le glissement est trop facile. Ceux qui n'ont pas réussi en tant que fonctionnaires à proposer des voies de développement qui aient montré leur cohérence voudraient proposer autre chose dans d'autres structures. On

est en droit de se poser des questions et de ne pas y croire a priori.

Il y a un problème de formation. Une initiative intéressante d'un Ministère de la Femme a été de faire tenir des sessions d'initiation des responsables des associations féminines à la vie associative. Il y a vraiment un apprentissage à faire du rôle à jouer. Les gens, justement à cause de cet engouement pour les ONG, ne savent plus très bien ce que c'est. Ils ont besoin en re-réfléchissant aux initiatives et à leurs compétences de bien se situer dans la vie associative et de bien découvrir les rapports qu'il y a entre une société civile qui s'organise et les pouvoirs publics qui exercent leurs responsabilités. Les agents de l'Etat à tous les niveaux auraient aussi besoin de sessions de formation et de recyclage pour découvrir comment ils peuvent rentrer en relations constructives avec ce milieu associatif qui naît et se développe dans tous les pays.

Il est nécessaire d'exprimer une crainte à propos de la gestion des ONG. Au niveau des associations, notamment féminines, toutes ne remplissent pas les conditions pour être appelées ONG mais ce sont des associations qui fonctionnent et il faut les traiter comme telles. En effet, si l'on s'en tenait à celles qui remplissent toutes les conditions juridiques, on aurait très peu d'associations. Or on a besoin de regroupements pour travailler.

Il y a trop souvent des malversations. Si nous insistons sur la formation c'est pour qu'il n'y ait pas un ou deux qui savent et profitent des regroupements pendant que les autres sont là comme des faire-valoir. Cette formation aurait pour but de permettre à tout un chacun d'être en mesure de savoir ce qui se passe et d'intervenir voire même par exemple de bloquer certaines malversations. Cette formation est aussi nécessaire pour donner l'esprit démocratique et pour faire comprendre que pour gérer une association ou une ONG, il faut un minimum de transparence. Il est donc indispensable que le maximum de personnes dans une association soit suffisamment informé pour pouvoir servir de garde-fou les uns par rapport aux autres.

La démocratie ne souffre pas d'exception même avec des gens charismatiques sinon on tombe dans la dictature.

Les ONG sont de plus en plus appelées à jouer un rôle important (l'aide vient directement aux ONG) et il convient d'éviter qu'il n'y ait une déception de l'aide extérieure à l'égard de leur gestion tout comme cette aide a été déçue par la manière dont elle a été gérée par les structures étatiques. Il faut pourtant craindre que les ONG ne soient pas toujours en mesure de gérer correctement cette aide s'il n'y a pas de nouvelles dispositions. En outre, le mode de fonctionnement des ONG est souvent loin d'être démocratique. Il serait donc recommandé de mettre en place un programme de formation pour les responsables des ONG."

ALLOCUTIONS
D'OUVERTURE ET DE CLOTURE
DU SEMINAIRE

- Allocution d'ouverture de M. Dharam Ghai, Directeur de l'UNRISD
- Allocution de M. Assane Diop, Ministre de la Santé et de l'Action sociale du Sénégal
- Allocution de Mme Sorgho-Molinier, Représentant Résident du PNUD et coordonnatrice des agences des Nations Unies
- Allocution de clôture de Mme Louise Avon, Chef de la Mission française de Coopération et d'Action culturelle.

ALLOCUTION D'OUVERTURE

par Mr Dharam GHAI

Directeur de l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social

C'est un grand plaisir pour moi que de vous souhaiter une cordiale bienvenue au nom de l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social et du Ministère de la Coopération du Gouvernement français. Nous vous sommes très reconnaissants d'avoir accepté de vous soustraire à vos nombreuses occupations pour participer à ce séminaire. Je tiens à saisir cette occasion pour remercier le Gouvernement et le peuple sénégalais de leur aimable hospitalité et le Gouvernement français de son assistance technique et financière. J'adresse aussi mes remerciements à mon collègue, José Trouvé, pour son dévouement et le travail qu'il a dû fournir pour préparer ce séminaire en un temps relativement bref. Je suis également très heureux que le Programme des Nations Unies pour le développement soit associé à cette conférence et que d'autres institutions de la famille des Nations Unies y participent.

Le Sommet mondial pour le développement social, qui va rassembler à Copenhague des chefs d'Etat et de gouvernement, est un événement d'une importance historique. Ce sera la première fois que les dirigeants du monde entier se réuniront pour débattre des problèmes et des politiques du développement social et pour prendre des décisions à ce sujet. Le Sommet sera donc l'occasion d'attirer l'attention de la communauté mondiale sur la gravité des problèmes sociaux que rencontrent les pays du monde entier et de stimuler la réflexion sur les moyens de les résoudre. Il est important de se souvenir que ces problèmes ne concernent pas seulement les pays en développement mais qu'ils se posent aussi à des degrés divers dans les pays riches et dans les anciens pays de conception centraliste.

Le Sommet social traitera des problèmes cruciaux de la pauvreté, du chômage et de la désagrégation sociale. Autant dire qu'il devra s'attaquer à des questions telles que l'analphabétisme, la faim, la malnutrition, la mauvaise santé, les bas revenus, le chômage, les inégalités entre les hommes et les femmes, la misère des enfants, la discrimination, les conflits ethniques et religieux, les violations des droits de l'homme, la criminalité, la violence et la drogue. Partout, ces problèmes sont au centre des préoccupations des citoyens ordinaires et tiennent, dans chaque pays, une place primordiale dans les programmes politiques. Le Sommet social offre une occasion unique de voir le développement dans une perspective globale et intégrée. Les problèmes sociaux ne sauraient être compartimentés; ils ne peuvent pas non plus être dissociés des problèmes et des enjeux économiques et politiques. J'espère que ce sera là l'un des messages clés qui ressortiront du Sommet social.

La conférence de Copenhague marque une étape importante dans un processus de réflexion, de dialogue et de mobilisation qui a commencé il y a près de deux ans et doit se poursuivre après le Sommet social. Conscient de l'importance de ce processus, l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social a lancé un ambitieux programme de travail à l'appui du Sommet mondial pour le développement social. Ce programme a été conçu pour encourager la réflexion sur de grands problèmes sociaux, contribuer à la préparation du Sommet par des informations et des idées nouvelles et susciter l'adhésion du public pour que le Sommet soit un succès. A cet effet, l'UNRISD a voulu que son réseau mondial d'universitaires, de militants et de praticiens du développement participe à une série d'activités. Elles ont consisté à entreprendre de nouvelles recherches sur des secteurs importants de la politique sociale, à organiser des ateliers de travail techniques et des conférences internationales, à participer à d'importants événements en rapport avec le Sommet et à publier une série de documents spéciaux et de documents d'information. Les divers rapports issus de ces activités ont été

distribués à tous ceux qui jouent un rôle clé dans la préparation du Sommet, aux organes d'information et au public intéressé.

Le séminaire de Dakar a été planifié dans le cadre de la contribution de l'UNRISD à la préparation du Sommet social. A Copenhague même, l'Institut organisera un certain nombre d'activités, dont deux séminaires ayant pour thèmes, l'un "L'avenir de l'Etat-providence", et l'autre "Repenser le développement social". D'éminents universitaires et des dirigeants politiques de premier plan figureront parmi les participants. Un important rapport de l'UNRISD intitulé "Etat de désarroi: les répercussions sociales de la mondialisation" fera l'objet d'une séance spéciale qui est en cours d'organisation.

Le Sommet social revêt pour l'Afrique une plus grande importance que pour d'autres régions du monde. La crise du développement social est en effet plus grave en Afrique qu'ailleurs: la faim, la malnutrition, la maladie, l'analphabétisme sont très répandus. Des dizaines de millions de personnes manquent d'eau salubre, sont privées des services essentiels de santé et d'éducation et n'ont pas de logement décent; la pauvreté et le chômage urbain, en particulier des jeunes, ont atteint des proportions critiques. Les obstacles à la conciliation politique et à la cohésion sociale sont également graves. Le peuple est de plus en plus aliéné au gouvernement et aux autres pouvoirs publics. La confiance en la légitimité de nombreuses institutions, publiques et privées, traditionnelles et modernes, ne cesse de s'éroder.

Quelle contribution le Sommet social peut-il apporter à l'amélioration du sort désespéré des peuples d'Afrique? Bien que le climat mondial actuel soit très peu propice à une initiative spectaculaire et novatrice quelconque, il faut tout mettre en oeuvre pour que les réalisations sans précédent de l'après-guerre, qui ont été celles de la solidarité internationale, servent d'exemple et de base de travail. Ces réalisations se sont traduites par la création d'un nombre impressionnant d'institutions internationales ayant pour vocation le maintien de la paix, la promotion des droits de l'homme, la protection des réfugiés et des victimes de guerres et de catastrophes, la promotion du développement social et économique et l'amélioration du milieu naturel. L'esprit de coopération et de solidarité internationales se manifeste aussi au travers des organisations bénévoles et non gouvernementales dont le nombre augmente sans cesse, dont le champ d'activités est en constante expansion et que l'on appelle souvent société civile mondiale. Le Sommet social est l'occasion de confirmer ces tendances et de lancer de nouvelles mesures internationales propres à favoriser l'éradication de la pauvreté et la réalisation des conditions essentielles au développement humain.

Le Sommet social est aussi l'occasion de repenser le développement social au niveau national. Ces dernières années, les pays d'Afrique ont entrepris de profondes réformes politiques et économiques. Mais les aspects sociaux du développement ont peu retenu l'attention. En conséquence, dans la plupart des pays d'Afrique, comme dans beaucoup d'autres régions, il règne un certain désarroi dans le domaine de la politique sociale. Le Sommet social est une occasion exceptionnelle de lancer un vaste débat de fond sur l'efficacité des différentes conceptions de la politique sociale et sur l'intégration des aspects sociaux, économiques et politiques du développement. J'espère que ce séminaire contribuera à l'enrichissement de ce débat. Je suis impatient d'apprendre de la bouche des éminents participants, quels efforts les peuples, les gouvernements, les organisations bénévoles et les associations privées d'Afrique déploient, actuellement, pour promouvoir le bien-être social et le développement humain.

**ALLOCUTION D'OUVERTURE OFFICIELLE
DU SEMINAIRE
PAR S.E. Assane DIOP
Ministre de la Santé et de l'Action sociale du Sénégal**

Excellence Madame le Représentant Résident du Programme des Nations Unies pour le développement, Madame le Chef de la Mission française de Coopération et d'Action culturelle, Monsieur le Directeur de l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social, Honorables invités, Mesdames et Messieurs les participants,

Le Sénégal et son Gouvernement sont honorés d'accueillir une rencontre aussi importante dans la perspective du Sommet mondial sur le développement social, Sommet sur lequel l'humanité toute entière fonde beaucoup d'espoirs à l'orée du 21ème siècle. Aussi voudrais-je tout d'abord, adresser mes chaleureuses félicitations aux responsables de l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social, ainsi qu'à ceux du Ministère français de la Coopération qui ont eu l'initiative de convoquer ces assises à l'intention des pays de l'Afrique sub-saharienne dont je souhaite la bienvenue aux délégués.

Mesdames, Messieurs les participants, vos assises de ce matin se tiennent au moment où la majorité des populations de notre planète s'interrogent sur leur devenir, même celles appartenant à des nations qui, il y a quelques années, étaient considérées comme le modèle parfait d'un développement économique et social. C'est dire que la crise est profonde et planétaire, remettant même en cause les perspectives de développement des Etats les plus avancés.

Pourtant, selon le rapport mondial sur le développement humain 1994, publié par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la richesse des pays a fortement augmenté, le PIB mondial est passé de 3.000 milliards de dollars à 22.000 milliards, le génie humain a grandement évolué entraînant de nombreuses innovations dans les domaines technologique et informatique, accroissant le savoir et le pouvoir de l'homme.

Mais malgré tout, l'immense écart entre nantis et démunis ne cesse de s'agrandir. Le même constat est observé entre pays riches et pays pauvres, entre les riches et les pauvres d'un même pays. Vous comprendrez, Mesdames, Messieurs, que dans ce contexte, les pays en développement, particulièrement ceux de l'Afrique sub-saharienne, auront subi le plus grand dommage, impuissants qu'ils sont à infléchir, dans le sens de l'équité et de la solidarité soutenue, certaines prises de position de leurs partenaires du Nord. Les multiples déséquilibres économiques mondiaux, la baisse du volume et la chute des cours des produits d'exportation sont autant de facteurs, qui ont empêché la mobilisation des ressources nécessaires au développement durable et à la prospérité sociale et aggravé le déséquilibre des balances des paiements dû au fardeau du service de la dette extérieure.

La pauvreté a ainsi atteint des proportions inquiétantes dans toutes les régions d'Afrique. Le tableau est sombre. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : plus de 215 millions d'africains vivent aujourd'hui au-dessous du seuil de la pauvreté ; le revenu réel par habitant en Afrique au sud du Sahara est tombé de 563 \$ en 1980 à 485 \$ en 1992. Le chômage et le sous-emploi sont devenus le lot quotidien des adultes et des jeunes qui, à la quête d'un hypothétique emploi, viennent grossir le rang des pauvres, s'ils ne versent pas totalement dans la violence, la drogue, la marginalité et la déchéance humaine.

Parlant de l'emploi, Monsieur Blanchard, ancien Directeur général du Bureau International du Travail, donne l'image "d'un train qui roule, où de rares voyageurs sont bien installés et où d'autres tombent en cours de route, tandis que les candidats au voyage, qui n'ont pas la moindre chance d'y monter, ne cessent d'augmenter". Cette description montre en fait que l'emploi quand il est permanent, est de plus en plus rare, qu'on le perd très souvent et que ceux qui ne l'ont pas, ont peu d'espoir d'en disposer. L'accès à l'éducation et à la formation est devenu un véritable luxe en Afrique sub-saharienne. En effet, la plupart des enfants en âge de scolarisation dans beaucoup de pays

ne peuvent aller à l'école faute de structures d'accueil et de crédits suffisants. Le secteur de la santé est également fortement touché par de sévères réductions budgétaires et l'effondrement presque total de l'infrastructure sanitaire dans de nombreux pays. Les médicaments essentiels font défaut. Plus de la moitié de la population n'a pas accès aux centres et services de santé modernes et un tiers ou plus n'ont pas accès à l'eau potable ni à des systèmes d'assainissement adéquats ; la mortalité infantile et infanto-juvénile y est parmi les plus élevées du monde.

Il s'y ajoute une propagation de la pandémie du SIDA qui constitue une menace sérieuse pour l'avenir de l'humanité. Plus de 12 à 13 millions de personnes sont aujourd'hui atteintes par la maladie et près de 50 % se trouvent en Afrique. La recrudescence des conflits armés, les guerres civiles et les rivalités ethniques qui prennent de plus en plus d'ampleur, constituent des obstacles majeurs pour le développement, de même que l'abandon par la famille et les structures traditionnelles de la solidarité sociale, de leur rôle d'encadrement des catégories sociales vulnérables et de sauvegarde des valeurs morales, sociales et culturelles de nos sociétés.

Bref, nous assistons à une véritable "épreuve" pour notre continent. C'est pourquoi, Monsieur le Directeur, Mesdames, Messieurs les participants, votre séminaire est d'importance parce qu'il devra permettre aux pays africains, ici présents, d'approfondir leur réflexion et de développer une synergie de leurs actions en vue d'aboutir à des stratégies communes à proposer à la communauté internationale, attendue à Copenhague dans quelques semaines.

Déjà en juin 1994, lors de la 30ème session du Sommet de l'OUA tenue à Tunis, une déclaration commune des Chefs d'Etat et de Gouvernement sur le développement social avait été adoptée. Vos travaux doivent largement s'en inspirer sans négliger l'intérêt qu'il y aurait à approfondir sur la base d'expériences particulières, la réflexion dans ce domaine.

Le Sénégal s'est très tôt investi dans la préparation du Sommet mondial, d'abord par la désignation par le Chef de l'Etat, en ma personne, de son représentant personnel au Comité mondial préparatoire et ensuite par la mise en place par arrêté primatorial d'un Comité national préparatoire du Sommet. Ce comité, composé de représentants du Gouvernement, de l'Assemblée nationale, du Conseil économique et social, d'organisations syndicales des travailleurs et du patronat, d'associations à vocation sociale, d'organisations non gouvernementales, de l'Université et de la société civile, a élaboré un document national en guise de contribution du Sénégal au Sommet social.

Si de telles initiatives ont été entreprises, c'est parce que pour notre pays les questions sociales sont et restent des questions prioritaires. C'est, en effet, le président Abdou Diouf qui a joué le rôle précurseur pour un ajustement structurel à visage humain, communément appelé dimension sociale de l'ajustement. Cela s'est traduit au Sénégal, par la définition d'un ensemble de politiques sectorielles pour bâtir une économie saine à croissance auto-entretenu et durable, et dont les premiers résultats nous permettent d'être confiants en l'avenir.

Rendre l'économie au service de l'homme et non l'homme au service de l'économie, comme cela l'a été jusqu'ici, telle est la seule alternative pour un développement humain durable. Dans ce sens, la prise en compte des secteurs de la santé, de l'éducation et de la formation, de l'emploi, de l'intégration sociale et de la lutte contre la pauvreté est une exigence. Le Sénégal, pour sa part, s'est engagé dans cette voie en renforçant ses stratégies dans le domaine de la santé et de l'action sociale par l'élaboration de programmes et de projets pour l'amélioration de la couverture sanitaire et la protection sociale particulièrement en zone rurale et sub-urbaine, le développement d'un certain nombre d'activités préventives et éducatives, une bonne maîtrise des variables démographiques, l'amélioration de la santé de la mère et de l'enfant, ainsi que l'amélioration de la qualité des prestations de service, la rationalisation et le développement des ressources humaines, matérielles et financières.

Dans le domaine de l'éducation, notre pays s'est engagé à développer l'enseignement technique et scientifique, à améliorer la qualité de l'enseignement élémentaire, à atteindre la scolarisation universelle en l'an 2005, à enrayer

l'analphabétisme d'ici l'an 2000, à développer l'enseignement agricole au sein même du système éducatif et à réhabiliter l'enseignement supérieur sénégalais. Un important programme d'investissement et la mise en oeuvre d'innovations pédagogiques et institutionnelles ont déjà été réalisés dans ce cadre.

S'agissant de l'emploi, un vaste programme d'insertion et de réinsertion est entrepris et piloté par le Commissariat général à l'emploi et le Ministère de l'Emploi, du travail et de la formation professionnelle. Ce programme vise, entre autres, la promotion de l'emploi par la création de structures adéquates au niveau central, régional et local, la coordination des actions des différents intervenants dans ce domaine comme les organisations non gouvernementales (ONG) et l'AGETIP, la recherche de financement pour la création de PME et PMI.

L'intégration sociale et la lutte contre la pauvreté sont articulées autour de la génération de ressources et la création d'emplois permettant de mettre en place des programmes spécifiques orientés vers la génération de revenus, le renforcement des capacités des collectivités de base dans le domaine de l'encadrement et de la gestion des programmes du développement, l'accès aux services de base par la mise en place d'infrastructures collectives publiques, privées ou communautaires, susceptibles d'accroître l'accès aux soins de santé, à l'éducation, à l'eau potable des couches les plus défavorisées notamment les femmes, les enfants, les jeunes et les personnes du 3ème âge.

La création d'un ministère de la Femme, de l'enfant et de la famille, d'un ministère délégué chargé de l'Alphabétisation et de la promotion des langues nationales ainsi que l'existence d'une direction de l'Action sociale avec des structures décentralisées au sein du ministère de la Santé et de l'Action sociale sont autant d'instruments dont le Sénégal dispose pour réaliser ses objectifs dans ce domaine. Il s'y ajoute la volonté réaffirmée des autorités sénégalaises de renforcer les stratégies de mise en oeuvre de notre politique agricole et industrielle afin de promouvoir une croissance économique durable et dont les répercussions positives pourront améliorer les conditions de vie des populations.

Il en est de même pour la défense des droits de l'homme et la consolidation des acquis démocratiques.

Excellence, Mesdames, Messieurs, vous l'aurez constaté, face à la crise, le Sénégal cherche sa voie à l'instar des autres pays ici présents. C'est pourquoi l'intérêt résidera dans la qualité de vos discussions, vos échanges d'expériences et la confrontation des stratégies. De ces discussions naîtront, nous en sommes convaincus, une vision commune pour une véritable politique d'intégration régionale et sous-régionale. Car, on ne le dira jamais assez, l'avenir de notre continent réside dans la synergie de nos actions, la convergence de nos options et la rationalisation de l'utilisation de nos moyens.

Le poids de la dette et de ses services, les nouveaux accords du Commerce international et plus récemment les résultats des travaux du Conseil européen pour la reconstitution du nouveau Fonds européen de développement (FED) et ceux des Assises de l'Unesco à Paris, prouvent, s'il en était besoin, qu'en dehors de l'Unité et de la Paix, l'Afrique n'a aucune chance pour son développement, même s'il reste évident que, quels que soient la bonne volonté et l'engagement de ses dirigeants, elle a besoin de la coopération internationale pour réaliser ses objectifs de développement.

Mesdames, Messieurs, sans vouloir être exhaustif, nous avons tenté de dégager des orientations, des pistes de réflexion qui alimenteront en partie vos débats, lesquels, j'en suis persuadé, ne manqueront pas d'aboutir à une synergie des actions et à une convergence des stratégies.

C'est sur cette note d'espoir et en souhaitant plein succès à vos travaux, que je déclare ouvert le Séminaire portant sur "le Développement social, un enjeu pour aujourd'hui et pour demain".

Je vous remercie de votre attention.

ALLOCUTION DE CLOTURE OFFICIELLE DU SEMINAIRE
par Mme Sorgho-Moulinier
Représentant Résident du P.N.U.D. au Sénégal

Monsieur le représentant du Ministre de la Santé et de l'Action sociale
 Madame le Chef de la Mission française de Coopération et d'Action culturelle,
 Monsieur le Directeur de l'UNRISD,
 Mesdames et Messieurs les Délégués,
 Chers Collègues représentant les agences du système des Nations-Unies,
 Honorables invités,

L'initiative du Gouvernement français et de l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (UNRISD) d'organiser à Dakar, sous les auspices du Gouvernement sénégalais, une plate-forme africaine de réflexion sur le développement social en Afrique à la veille du Sommet mondial pour le développement social, mérite d'être saluée.

Je me réjouis de l'opportunité qui m'est offerte de m'adresser aux délégations africaines ici présentes et je voudrais saisir cette occasion pour remercier le Ministre de la Santé du Sénégal et les organisateurs de ce séminaire d'avoir bien voulu associer à cette importante rencontre le PNUD et les agences du système des Nations Unies que sont l'UNICEF, l'OMS, le BIT et le FNUAP qui, à divers titres, contribuent activement à la préparation du Sommet mondial de Copenhague.

De toute évidence, les éléments clés de l'agenda de la Conférence de Copenhague - pauvreté, chômage et intégration sociale - sont au coeur des préoccupations et du mandat du système des Nations Unies dans son ensemble et des agences ici représentées en particulier.

Le Sommet mondial s'inscrit dans le cadre de grandes conférences des Nations Unies qui placent les questions sociales en tête de l'ordre du jour de la communauté internationale. En effet, ont fait suite au Sommet mondial pour les Enfants de 1990, le Sommet Planète Terre en 1992, la Conférence mondiale sur les Droits de l'Homme en 1993 et en 1994 les trois conférences suivantes : Conférence mondiale sur le Développement durable des petits Etats insulaires en développement, Conférence mondiale sur la Prévention des catastrophes naturelles et Conférence internationale sur la Population et le développement. La Conférence de Copenhague ainsi que la quatrième Conférence mondiale sur les Femmes prévue à Beijing viendront clore en 1995 cette série de conférences internationales qui seront suivies par le 50ème anniversaire de l'Organisation des Nations Unies le 24 octobre 1995. Ce bref rappel illustre la volonté exprimée par le Système des Nations Unies de recentrer davantage la problématique du développement autour de la satisfaction des besoins fondamentaux des populations et de l'amélioration du bien-être.

La décennie 1990 aura été marquée également par le développement et la diffusion par le système des Nations Unies d'instruments d'information et de sensibilisation pouvant contribuer à la réalisation de cet objectif. Le Rapport mondial sur le développement humain dont le premier numéro a été publié en 1990 et qui, depuis, est diffusé avec une périodicité annuelle, contribue, entre autres, à cette sensibilisation au niveau international. A cet égard, et dans la perspective du Sommet mondial pour le développement social, je citerai le Rapport mondial sur le développement humain de 1994 qui propose un programme pour ce sommet en six points suivants :

- "Une nouvelle charte sociale mondiale jetant les bases d'une nouvelle égalité des chances entre les pays et entre les gens,
- Un pacte de type "20-20" pour le développement humain destiné à mettre en oeuvre les objectifs essentiels du développement humain sur une période de dix ans (1995-2005). Au titre de ce pacte, 20 % des dépenses des pays en développement et 20% de l'aide des pays industrialisés seraient consacrés au développement de base.
- La fructification des dividendes de la paix qui vise à fixer des objectifs concrets de réduction des dépenses militaires et à utiliser les dividendes de la paix pour renforcer la sécurité humaine.
- Un fonds mondial de la sécurité humaine destiné à lutter contre les menaces qui pèsent sur la sécurité humaine à l'échelle mondiale.

- Un renforcement du rôle des Nations Unies dans le domaine du développement humain, pour approfondir l'intégration, améliorer le fonctionnement et accroître l'efficacité du système des Nations Unies dans le domaine du développement.
- La création d'un Conseil de Sécurité économique des Nations Unies, c'est-à-dire d'une instance de décision au plus haut niveau apte à traiter des problèmes mondiaux de sécurité humaine".

Le Sommet est l'occasion rêvée pour l'Organisation des Nations Unies de se définir en fonction des aspects sociaux et humains du développement et de marquer son cinquantième anniversaire par une cohésion et un sens renouvelés de communauté d'objectif dans ce domaine essentiel de la politique nationale et internationale. Ce Sommet donnera à nouveau l'occasion à l'ensemble des institutions du système des Nations Unies de confirmer son rôle de conseiller des gouvernements dans la perspective de relever les multiples défis qui interpellent l'humanité.

A travers ces grandes conférences internationales précitées, se profile l'idée que grâce à la concertation au plan mondial, l'Homme par les échanges, le dialogue, la négociation et les marques de solidarité, peut rendre le monde meilleur pour l'Homme des sociétés actuelles et des générations futures.

Copenhague doit permettre de bâtir sur les acquis des conférences précédentes et de progresser dans la voie de la concertation et de la solidarité mondiale. A titre d'exemple, bâtir sur les acquis veut dire que nous devons garder en mémoire l'un des points forts de la Conférence du Caire dans le cadre de laquelle la communauté internationale est allée au-delà des nombres et des objectifs démographiques pour placer la personne humaine au centre du développement. La conférence a officiellement reconnu qu'investir dans l'individu, sa santé, son éducation, est la clé pour une croissance économique soutenue et un développement durable. La Conférence a aussi explicitement reconnu qu'aucun développement ne peut se faire sans la participation active des femmes. Le Plan d'action met l'emphasis sur l'importance de créer un contexte dans lequel l'homme et la femme, sur un pied d'égalité, prendront connaissance de leurs droits et obligations les amenant à prendre les décisions libres et responsables concernant leur vie. C'est ce nouveau contexte qui permettra de trouver des solutions aux problèmes d'intégration sociale, de pauvreté et d'emploi.

Bâtir sur les acquis, c'est aussi se souvenir que le Sommet mondial pour les enfants a été l'occasion de fixer des objectifs que les Etats doivent réaliser en terme de taux d'alphabétisation et de mortalité maternelle et infantile, objectifs qui ont été réaffirmés lors de la conférence sur la population et le développement. Aussi, à l'occasion de la conférence de l'OUA sur l'enfant africain, la communauté africaine s'est fixée, à travers le consensus de Dakar, des objectifs quinquennaux, visant les cibles plus immédiatement accessibles en 1995, contribuant ainsi à renforcer la détermination et l'impulsion nécessaires à l'effort décennal. Comme suivi du Sommet mondial pour les enfants, la plupart des pays ont élaboré des programmes nationaux axés sur ces objectifs. Il importe maintenant, avant tout, d'insérer ces programmes dans le cadre plus large de la lutte contre la pauvreté.

Le Sommet de Copenhague est un événement potentiellement historique. Cependant le Sommet s'avèrera réellement historique dans la mesure où il marquera de son empreinte des politiques sociales et la coopération internationale pour un progrès social dans les années à venir. Le Sommet confirmera les espoirs qu'il nourrit seulement s'il se traduit en amélioration tangible du sort des pauvres, des chômeurs et des exclus sociaux partout dans le monde, ceci dans le court et moyen terme et non dans un futur indéfini. Les textes qui seront soumis à l'appréciation des délégations à Copenhague, à savoir le projet de déclaration et le projet de plan d'action, peuvent constituer un outil de négociation remarquable pour aboutir aux progrès escomptés.

En effet, il est particulièrement encourageant, par exemple, de constater l'engagement pour le plein emploi, même si l'objectif est difficile à atteindre pour de nombreux pays. En l'occurrence, le Sommet devrait viser comme le préconise l'OIT, la promotion de l'emploi productif qui est, certes, l'un des moyens les plus efficaces pour permettre aux femmes et aux hommes de surmonter la pauvreté, de participer pleinement

à la vie économique et sociale de leur société, de s'intégrer et de s'épanouir ainsi dans cette société.

Le projet de programme d'action de la Conférence de Copenhague se concentre sur les mesures à prendre au niveau national par les autorités et la société civile dans chaque pays. En effet, patronat, syndicats de travailleurs et autres organisations communautaires ont un rôle primordial à jouer pour mobiliser et renforcer la volonté politique et pour apporter leur propre contribution à la lutte contre la pauvreté et à la création d'emplois productifs. Un partenariat entre gouvernements et organisations autonomes de la société civile répondrait à cet objectif essentiel.

Des efforts majeurs s'imposent, en outre, au niveau international, en faveur d'une solidarité avec les pays les moins avancés et pour les pays en transition. Il est préoccupant de constater qu'aucun accord n'a encore été conclu sur ces points lors des négociations préparatoires. Parmi les défis qui s'imposent à la communauté internationale, on peut également noter la nécessité de mobiliser les ressources nécessaires, d'assurer le suivi et l'évaluation périodiques des programmes qui seront mis en place afin que l'évolution de l'économie globale favorise un maximum d'emplois et de meilleures conditions de vie pour les pauvres.

Au nombre des défis qui s'imposent à la communauté internationale et au Système des Nations Unies en particulier, figure la nécessité d'assurer une plus grande cohérence dans les orientations et les conseils fournis par les organisations du système des Nations Unies, notamment, à travers des mécanismes de coordination plus performants.

Mesdames, Messieurs,

Je pense que vous conviendrez avec moi que le Sommet doit s'ouvrir d'emblée sur une note positive. En effet, malgré le pessimisme de certains quand il s'agit du développement, le fait demeure que des progrès importants ont été accomplis, surtout depuis la seconde Guerre mondiale : le niveau de vie de centaines de millions d'individus s'est amélioré, les taux de mortalité infantile et maternelle ont baissé, l'accès à l'eau potable et l'assainissement se sont considérablement développés, l'éducation de base et l'alphabétisation ont fait un bond en avant.

Cependant le Rapport mondial sur le développement humain de 1994 doit tout de même constater, je cite : "Malgré toutes nos avancées technologiques, nous continuons de vivre dans un monde où un cinquième de la population des pays en développement connaît chaque jour la faim, un quart est privé de moyens de survie essentiels, à commencer par l'eau potable, et un tiers végète dans la misère la plus extrême, dans des conditions d'existence si précaires que les mots sont impuissants à les décrire".

Si l'humanité est en progrès, elle doit encore amorcer des percées décisives. Le Sommet mondial pour le développement social est un nouvel espoir. Il ne constitue pas une fin en soi mais plutôt le début d'une nouvelle ère, potentiellement importante, dans laquelle le bien-être humain et les droits de l'homme devraient être au centre des politiques et des stratégies nationales et internationales. Le Sommet constitue ainsi un formidable défi pour les gouvernements, pour les partenaires sociaux et pour d'autres organisations de la société civile. Il exhorte enfin la communauté internationale toute entière à renforcer la solidarité, à accroître l'efficacité et la cohérence de ses actions. En définitive, il esquisse la voie de la prospérité, du bien-être et de la justice sociale pour tous.

Madame le Chef de Mission, Monsieur le Représentant du Ministre, Monsieur le Directeur, Mesdames et Messieurs les délégués, je suis persuadée que les conclusions et recommandations de cette plate-forme africaine d'échanges et de concertation qui s'achève à Dakar, contribueront à préciser les préoccupations de développement auxquelles les pays africains sont confrontés et à l'adoption des stratégies et moyens d'action qui seront discutés à Copenhague pour un mieux-être social dans le monde et en Afrique en particulier.

Je vous remercie de votre aimable attention.

ALLOCUTION DE CLOTURE OFFICIELLE DU SEMINAIRE
par Mme Louise Avon
Chef de la Mission française
de Coopération et d'Action culturelle au Sénégal

Madame le Représentant Résident du PNUD,
 Monsieur le représentant du Ministre de la Santé et de l'Action sociale
 Monsieur le Directeur de l'UNRISD,
 Mesdames et Messieurs les Délégués,
 Honorables invités,

Je suis très heureuse d'être invitée à conclure les travaux de cette réunion d'experts des Etats et des ONG qui, durant deux jours, ont débattu de l'évolution des politiques de développement social en vue de la conférence mondiale pour le développement social.

Cette rencontre souhaitée par vos pays doit permettre de préparer la mise en place de nouveaux programmes de coopération afin d'améliorer l'efficacité de nos actions.

De la richesse des échanges de ces journées, je retiendrai principalement les points suivants :

- En premier lieu, vous avez souligné fortement combien la mobilisation et la participation des populations elles-mêmes sont une condition incontournable d'un développement social durable. Les expériences, qui ont été décrites, montrent que toutes les actions parachutées en direction des personnes ou des familles non impliquées elles-mêmes entraînent forcément des échecs.

- Ensuite, vous avez insisté sur la richesse culturelle, la créativité, la capacité d'innovation et les potentialités des personnes ou de groupes de personnes en situation de précarité. Notre soutien et nos politiques doivent être un accompagnement qui laisse s'exprimer et se concrétiser l'imagination et l'initiative personnelle.

Cette approche ne doit pas oublier, non plus, dans tous nos pays, les franges de populations qui sont à tel point démunies qu'elles se trouvent même privées de ces capacités d'innovation. Il n'y a pas de recettes à cette approche. Les situations de précarité connaissent de nombreuses variations, de nombreux degrés et toutes nos actions doivent bien nous faire prendre en compte quels groupes, quelles personnes nous souhaitons accompagner.

- De plus, ces échanges ont permis de souligner la nécessaire complémentarité de l'action de l'Etat et de la société civile. Des progrès doivent évidemment être réalisés en ce sens dans le respect de la spécificité de chacun. Le temps n'est plus du dialogue de sourd entre l'Etat et les ONG. Les débats sont ouverts, parfois vifs. Mais il me semble, votre réunion en est la preuve, que chacun comprend qu'il doit d'abord parler avec l'autre, qu'il soit représentant d'Etat ou membre d'un groupe de la société civile. Ceci n'est possible qu'à travers un dialogue permanent, franc et dénué d'idéologie.

- Enfin vos interventions ont démontré combien les innovations dans le domaine du développement social sont mises en place par les acteurs de terrain qui imaginent les réponses adaptées aux différents problèmes. C'est ensuite, à travers les évaluations qu'il est possible de théoriser et de diffuser ces expériences.

Tous les participants ont d'ailleurs été frappés par l'ouverture d'esprit et la disponibilité des experts gouvernementaux africains présents. Leurs analyses critiques ont été appréciées. Ils ont aussi rappelé le rôle central des autorités publiques dans la mise en place des politiques de développement social. Cette évaluation devrait pouvoir mieux se concrétiser par la mise en place de la décentralisation comme le prouve l'exemple du Sénégal où nous sommes particulièrement attentifs à la mise en place d'une politique de décentralisation et de responsabilisation des acteurs locaux, qui favorise particulièrement un dialogue de proximité.

Toutes ces réflexions influenceront naturellement notre politique de coopération qui s'enrichira des conclusions du Sommet de Copenhague. Chacun d'entre vous sait

combien la France a toujours voulu soutenir les initiatives permettant de créer plus de solidarité entre les hommes, évidemment au sens générique du terme. Nous avons déjà beaucoup fait dans ce domaine, pas assez au regard des besoins ; le Fonds spécial de développement (FSD) mis en place par la France en 1994 nous a permis d'expérimenter une nouvelle approche. Nous l'avons fait en collaboration étroite entre les autorités de l'Etat et les ONG et les collectivités locales. Les résultats de l'évaluation du Fonds spécial permettent de dresser un bilan positif dont les résultats seront à confirmer dans la durée. Mais nous souhaitons avec vous tous, sur la base de ces nouvelles approches, amplifier et mieux cibler ces contributions.

Sachez que nous sommes ouverts et que nous sollicitons même votre imagination. Nous souhaitons voir apparaître des réponses nouvelles concrètes, réalistes et transversales c'est-à-dire de moins en moins sectorialisées.

Cette rencontre, à travers la diversité des intervenants, a permis de souligner combien notre appartenance commune à la francophonie permettait des échanges formels et informels fructueux dans un climat de confiance.

Je remercie particulièrement l'UNRISD et Madame le Représentant Résident du PNUD pour l'organisation de cette rencontre. Je remercie le Gouvernement du Sénégal de bien avoir voulu l'accueillir. Je souhaite à tous un bon retour dans vos pays natals ou d'accueil pour ceux qui y travaillent. Je souhaite surtout que, comme l'a dit M. Trouvé au début, cette rencontre soit une étape et non pas un événement sans lendemain, une étape qui vous ait permis de lier entre vous des liens qui soient aussi durables que le développement que nous souhaitons tous. Je vous remercie.

**LE DEVELOPPEMENT SOCIAL
DANS DIFFERENTS PAYS D'AFRIQUE SUB-SAHARIENNE**

Extraits des communications
rédigées par les délégués au Séminaire de Dakar
14 et 15 février 1995

ANGOLA

A.A.D. Action angolaise pour le développement

Action angolaise pour le développement (AAD) est une organisation volontaire de développement et d'utilité publique, indépendante des institutions politiques, partisans et religieuses. Créée en 1989, elle est reconnue d'utilité publique depuis 1990 et est sans but lucratif. Son fonctionnement démocratique est assuré par une assemblée générale dont est issu un conseil d'administration au sein duquel est élu un bureau exécutif.

A.A.D. a pour buts et objectifs :

- en cas d'urgence, de contribuer à l'assistance et à la réhabilitation des populations affectées par la guerre et d'autres calamités naturelles, dans le but d'assurer l'accueil, la distribution alimentaire et de vêtements, ainsi que les premiers soins sanitaires curatifs et préventifs.

- pour le développement, de contribuer au développement des capacités humaines par l'éducation, la formation et l'assistance technique afin de combattre la pauvreté, d'accompagner la population dans sa promotion vers le bien-être social et économique, de contribuer au développement des règles élémentaires des droits de l'homme pour sa liberté de pensée et de mouvement, qui est une fondation pour la démocratie et un préalable au développement.

AAD opère dans la majorité des provinces du pays et peut être un outil de travail avec les autres ONG internationales opérant en Angola dans la réalisation des projets et le recueil d'informations.

Les principales réalisations d'AAD depuis 1990 ont été :

- une assistance humanitaire multiforme à 155.000 personnes déplacées de la province de Kwanza-Sud,
- l'animation d'un séminaire sur la décentralisation économique à Luanda en coopération avec le Parlement Européen,
- la réhabilitation de quatre postes de santé de la ville de Seles,
- la reconstruction d'un pont sur le Cuchi,
- l'assistance humanitaire à 112.000 paysans de Benguela,
- la lutte contre la désertification à Baia-Farta,
- l'assistance humanitaire à plus de 30.000 réfugiés des provinces de Moxico, Zaire et Uige et à 300.000 personnes déplacées de quatre provinces,
- le renforcement des capacités de transports pour les personnes et les marchandises dans le centre et le sud du pays,
- l'appui à la production agricole dans les provinces de Benguela, de Kwanza-Sud et de Bengo.

En outre A.A.D. intervient comme opérateur pour de nombreuses ONG internationales, ainsi que des organisations internationales et les ministères angolais du développement rural et de la réinsertion sociale.

BENIN

Conseil des activités éducatives du Bénin (CAEB)

Condensé des actions au sujet de la pauvreté, de l'emploi et de l'exclusion

Depuis quelques décennies, pauvreté, chômage et exclusion ne cessent de s'imposer à l'humanité et surtout à l'Afrique. 52 % de la population au Bénin a moins de 15 ans et "l'apaisement démographique" n'est pas pour demain. Or l'explosion démographique et la modernité accroissent l'éclatement et l'écartèlement des mœurs, des us et des coutumes, entraînant la délinquance juvénile, les enfants dans la rue ou de la rue.

La solution semble, entre autres, résider dans l'attention que doit porter chaque parent à l'éducation et à l'avenir des enfants. Le rôle des enseignants et des éducateurs de tous genres y est aussi prépondérant. L'école devra suivre le phénomène et s'organiser en conséquence.

Objectifs

Le CAEB s'efforce, en permanence, d'accroître son action en direction des enseignants, des parents et des enfants eux-mêmes pour contribuer à l'édification d'un comportement social viable des jeunes et les aider tant soit peu dans leur insertion à la vie active.

Actions menées

1- En direction des parents

A l'occasion des fêtes des enfants comme Noël et la journée de l'enfant africain, des manifestations théâtrales et des causeries sont organisées pour sensibiliser les parents aux droits des enfants, et les enfants à leurs devoirs mais aussi à leurs droits.

L'enfant n'est pas un adulte en raccourci et il faut le laisser vivre son enfance.

Un programme de parrainage d'enfants donne depuis 1990 l'occasion d'aider les enfants de conditions éducatives difficiles.

Un programme de crédit mutuel permet aux mères des enfants de la garderie, initiée par le CAEB, d'améliorer leurs revenus dans la perspective d'un auto-financement du fonctionnement de cette catégorie.

2- En direction des enseignants

Méthodes actives pour un enseignement fonctionnel, échanges pour une mise en mouvement des idées, stages..., telles sont pour l'essentiel les actions conjointes menées par le CAEB avec divers partenaires pour aider les enseignants à mieux maîtriser leurs tâches au service des jeunes.

3- En direction des jeunes adolescents ou des adultes

Création de fermes agro-pastorales, d'ateliers d'initiation à l'art plastique, à la musique, à la dactylographie, au traitement de texte et à la gestion informatisée, initiation aux métiers d'employés de bureau..., sont autant d'activités proposées aux jeunes dans les centres de formation et d'animation du CAEB.

4- En direction des enfants

Notre engagement pour le développement social et la lutte contre l'exclusion s'exprime à travers des échanges de jeunes, des activités collectives, des projets de sauvegarde des enfants de la rue, des voyages d'études, des correspondances inter-scolaires et par la mise en place d'un partenariat éducatif. Nous pensons, en outre, que ce qui doit aider les enfants dans le développement social, c'est de les amener à bien

assumer plus tard leurs responsabilités de parents ; pour cela, il convient de leur donner une éducation morale adéquate, une instruction intellectuelle de base suffisante et de les amener à maîtriser une technique qui les rende capables plus tard de créer leur propre emploi.

L'enfant qui aura la chance de bénéficier d'une éducation qui ne perde pas de vue ces trois dimensions pourra être le citoyen de demain, dont nous rêvons tous pour la paix et la sécurité dans le monde.

L'on se demande souvent vers quel métier orienter un enfant pour, qu'à défaut d'un emploi de fonctionnaire ou d'une fonction salariée tant visée, il puisse se servir de ses mains et aussi de son imagination, de son esprit d'initiative et de créativité... Malheureusement, dans nos pays d'Afrique, les structures d'orientation font beaucoup défaut et les efforts déployés çà et là pour la formation à l'auto-emploi doivent encore être sensiblement intensifiés.

En attendant, nous avons le devoir de donner la possibilité à l'enfant d'opérer lui-même le choix du travail qu'il exercera dans la vie. Mais si, malgré tout, l'enfant se lance dans la vie sans guide, il appartient à l'Etat comme aux ONG d'éducation de mettre en place des structures de formation pour toutes les catégories de petits métiers, pour aider ceux qui se lancent dans la vie active à acquérir, sur le tas, quelques techniques et moyens utiles à l'obtention de résultats qui satisfassent les clients.

Pour ces formations par petits groupes dans toute une gamme de métiers, il semble que cette "école pour tous" utilise impérativement la langue de "l'apprenant" comme véhicule du savoir.

Pour assurer le développement social d'un pays, il faut organiser une bonne prise en charge des enfants dès leur bas âge pour les aider à éviter la violence, la délinquance, etc. Cette tâche incombe, en premier lieu, aux parents que les ONG et l'Etat doivent s'efforcer, surtout par les mass media, de former dans le cadre d'un partenariat actif et conscient.

Aux adultes analphabètes, il importe aussi d'offrir selon leurs aptitudes une formation dans leurs langues maternelles en utilisant l'alphabétisation fonctionnelle comme un appui à la formation envisagée et non comme un point de départ de cette formation.

L'éducation pour le développement social est l'affaire de tous mais l'école prend une part importante dans cette mission. Elle doit entraîner les enseignants à pratiquer un enseignement dont la principale méthode est d'exploiter judicieusement l'étude du milieu, méthode qui engage "l'apprenant" dans tout un processus qui lui offre de nombreuses possibilités pour son insertion dans la vie active.

CAMEROUN

Le Cercle international pour la promotion de la création (CIPCRE)

Contribution d'une ONG camerounaise à la promotion du développement social

Présentation du CIPCRE

Le Cercle international pour la promotion de la création (CIPCRE) est une ONG de droit camerounais et d'obédience chrétienne basée à Bafoussam. Son objectif principal est de contribuer à l'épanouissement de tout l'homme par la promotion d'un développement durable, harmonieux et responsable de l'homme dans un environnement sain, productif et prospère.

Il intervient dans quatre domaines principaux :

- sensibilisation, éducation et formation des populations à la protection de l'environnement,
- recueil, évaluation et diffusion des informations sur les stratégies et les moyens de lutte contre la dégradation de l'environnement et pour le développement durable,
- initiation, appui et suivi des micro-réalisations et des activités de recherche dans le domaine de l'environnement et du développement durable en milieu urbain et rural,
- promotion de la coopération, de la solidarité et de la participation populaire.

La politique générale du CIPCRE est définie autour de quatre problématiques : la problématique urbaine, la problématique rurale, la problématique régionale et enfin la problématique de l'éducation environnementale.

Le CIPCRE est organisé en une direction générale et trois bureaux nationaux au Cameroun, au Bénin et au Tchad.

Le CIPCRE-Cameroun est structuré en cinq services, à savoir : informatique et communication électronique, appui et suivi, famille et environnement, formation et documentation, technologies et théologies écologiques.

Les bureaux nationaux des deux autres pays ont encore des structures légères.

Depuis sa création en 1990, le CIPCRE n'a cessé de privilégier les activités par rapport aux structures, d'impliquer les populations à la base dans leur prise en charge tout en veillant à la préservation des grands équilibres écologiques. Chaque membre du Conseil d'administration est spécialisé dans un domaine précis comme par exemple le droit de l'environnement, l'éducation environnementale, la femme et l'environnement, l'agriculture écologique, le développement communautaire et la pauvreté, etc.

Le CIPCRE et le développement social

Le CIPCRE pose comme condition du développement social véritable la participation des populations aux efforts de promotion collective, mais aussi le partage équitable des fruits de ces efforts. Aussi a-t-il développé une palette d'activités variées essentiellement orientées vers la liquidation du complexe de dépendance chez les populations à la base et corrélativement la prise en mains par elles-mêmes de leur propre destin : organisation de colloques et séminaires, sessions de formation, voyages d'échanges, appui et suivi des micro-projets ruraux et urbains, expérimentation et vulgarisation des technologies écologiques appropriées, émissions de radio, promotion de technologies d'artisanat de récupération, de la pharmacopée et de la médecine naturelle intégrées à la gestion de l'environnement ...

L'action du CIPCRE contre la pauvreté, l'exclusion sociale et pour la promotion de l'emploi passe par diverses voies dont l'une est le Programme de traitement des ordures ménagères par compostage décentralisé dans la ville de Bafoussam.

Cette ville a une organisation contrastée mais présente partout le triste spectacle de l'insalubrité qui va en s'aggravant du fait de l'impuissance financière de la mairie.

Le projet "compost", approuvé et financé par la Mission française de Coopération et d'Action culturelle dans le cadre du Fonds spécial de développement, comporte six sites choisis dans les quartiers les plus démunis. Démarré en novembre 1994, ce projet comporte de multiples enjeux.

1- L'enjeu du désenclavement

L'installation dans les quartiers démunis a permis de les viabiliser et de les désenclaver. Cette libération est autant psychologique que matérielle et prépare ainsi pour les populations concernées, les conditions d'un développement véritable.

2- L'enjeu sanitaire

Cet enjeu est évident car les tas d'ordures sont assurément des vecteurs de propagation des maladies. En traitant ces immondices, l'action participe à la réduction de la morbidité et ainsi à la démocratisation de la santé.

3- L'enjeu de l'emploi

70 jeunes gens gagnent leur vie en travaillant dans les compostières. Ils sont recrutés dans les quartiers d'implantation des compostières avec la participation active des *leaders* des groupes de jeunes.

4- L'enjeu du développement durable

Le compost sera utilisé dans l'agriculture. Il est à la portée des bourses modestes. Le projet s'appréhende comme un projet intégré. Il répond aux attentes des populations marginalisées de la ville mais aussi aux besoins de la région, qui connaît une exploitation intensive de ses sols.

Derrière ce projet comme derrière celui mené au Bénin pour la promotion des technologies artisanales de récupération ou au Tchad sur la pharmacopée et la médecine traditionnelles, se profile un problème d'éducation : faire comprendre aux populations que c'est l'imagination qui crée l'emploi, qu'il faut exorciser les connotations humiliantes associées aux ordures, qu'un projet n'a de chance de réussir que s'il est géré de l'intérieur et de façon opérationnelle. Cette approche ouvre de nouveaux espaces et crée de nouveaux pôles de pouvoir.

CONGO

COMAFRIQUE - Une structure d'appui à l'initiative économique à Brazzaville : Le Forum des Jeunes Entreprises

Le Forum des Jeunes Entreprises de Comafrique est une structure d'appui à la création d'entreprises. Né en 1989 pour les jeunes déscolarisés sans emplois, il voit venir à lui aujourd'hui les employés "déflatés" des entreprises ou de la fonction publique et les jeunes retraités : tous ceux qui découvrent qu'ils ne pourront pas vivre sans entreprendre.

Origine du Forum

Le Forum, né au sein de la jeunesse chrétienne est le fruit de la prise de conscience d'une génération : "Nous serons la génération de l'entreprise, sinon, nous serons celle du chômage et de la révolte".

Le Forum a débuté comme une initiative de communication au sein de l'association Comafrique créée pour la gestion des moyens de communications de l'Eglise catholique.

Il s'est structuré autour d'un forum hebdomadaire réunissant chaque lundi à Brazzaville les candidats à l'entreprise.

Il est devenu un centre de ressources professionnel intégrant les services suivants :

- accueil, orientation,
- initiation à la démarche de projet,
- conseil-appui aux études de faisabilité - suivi d'entreprise - comptabilité,
- appui technologique - conception de produits - recherche de solutions,
- appuis financiers - caisse de solidarité - épargne - crédit - caution mutuelle - recherche de financements,
- formations spécifiques par modules,
- documentation - information - communication,
- appui à l'animation des milieux professionnels.

Principes d'action

1) Répondant à l'appel d'une génération, il a fallu assumer dès le début la complexité du processus de création des entreprises et des nouveaux milieux professionnels.

Cette complexité comporte deux exigences :

- mettre en place une structure elle-même nécessairement complexe,
- participer activement à la naissance d'un réseau national des "Centres de ressources professionnels".

2) Le groupe cible comporte tous les promoteurs d'une initiative économique productrice d'un vrai bien ou d'un vrai service et susceptible à terme de procurer à son promoteur une rémunération du niveau de sa qualification.

Le Forum estime qu'en règle générale une initiative doit commencer au niveau du seuil minimum de faisabilité et croître progressivement pour atteindre, par étape, un niveau satisfaisant les ambitions de son promoteur.

3) L'existence de secteurs d'initiative économique populaires (ou de base), en développement, articulés sur la satisfaction des besoins fondamentaux de la population, offre des dynamiques tout à fait spécifiques sur lesquelles les promoteurs débutants peuvent prendre appui.

L'équipe du Forum s'efforce d'identifier ces dynamiques en vue de favoriser l'insertion économique des nouveaux promoteurs.

Parmi ces dynamiques, on trouve :

- la dynamique ville-campagne,
- la dynamique de quartier,
- les dynamiques professionnelles (auto-organisation des métiers),
- les dynamiques économiques - diversification des besoins et des métiers, structuration progressive des filières,
- enfin les dynamiques familiales.

- 4) L'appui à l'initiative économique de base implique l'animation des milieux d'entreprise ou des secteurs d'initiative en vue de promouvoir les nouvelles solidarités :
- l'organisation des métiers,
 - le développement des outils de financement (coopérative d'épargne et de crédit, groupes de caution mutuelle),
 - et l'évolution des relations humaines à tous les niveaux (familiales, professionnelles ou interprofessionnelles, commerciales, politico-administratives).

La naissance d'une nouvelle génération de promoteurs constitue, en réalité, une profonde mutation culturelle.

- 5) L'appui à l'initiative économique de base exige la multiplication de "Centres de ressources professionnels" articulant le conseil et la formation professionnelle continue sur l'initiative économique.

Ces centres doivent fonctionner en synergie avec des milieux d'entreprises précis, effectivement concernés et progressivement solidaires. Ils peuvent et doivent être de tailles extrêmement variées et répondre par leur diversité à l'extrême diversité des besoins.

Ils doivent fonctionner en inter-face entre les structures assurant la formation initiale et l'activité économique.

La multiplication de ces centres et leur structuration en réseau constituent un élément capital de solution au problème de l'insertion et de la réinsertion économiques dans nos pays.

Collaborent actuellement à la naissance de ce réseau au Congo :

- Agricongo,
- Caritas Congo et son réseau de centres ruraux de ressources professionnels,
- la Cité Dom Bosco,
- le projet FAC d'appui à l'artisanat,
- le centre de ressources de la presse,
- le Forum des jeunes entreprises.

COTE D'IVOIRE

INADES- Le projet d'action sociale en milieu urbain à Abobo Sagbe, quartier populaire d'Abidjan

1- Les objectifs du projet

L'objectif du projet, commencé en 1985, est d'effectuer une recherche-action en animation urbaine dans un quartier populaire d'Abidjan, Abobo-Sagbé, en particulier pour l'intégration des jeunes urbains dans le monde du travail artisanal.

Cet objectif est poursuivi selon trois pistes de travail :

- a) Mise au point, par nous-mêmes, d'une méthode de motivation, d'une méthode de gestion des petites activités et d'une méthode de soutien technologique à la transmission du savoir. Ces différentes méthodes utilisent des sessions, des visites de suivi et des livrets sous forme de bandes dessinées.
- b) Action de motivation, de formation et de soutien auprès des jeunes et des opérateurs économiques du quartier (hommes et femmes), afin de leur assurer une meilleure autonomie économique et une meilleure intégration sociale.
- c) Mise en place d'un réseau d'organismes (officiels et privés), utilisant notre méthode ; formation de leurs animateurs ; soutien méthodologique à ces organismes.

2- Histoire et réalisations du projet

En 1985, une action d'animation ponctuelle demandée à l'INADES nous a conduit à nous intéresser au quartier d'Abobo-Sagbé (qui signifie "derrière les rails"). C'était, à l'époque, un quartier de 4 kilomètres carrés, essentiellement non lotis et sans équipement. Depuis la population a fortement augmenté au point de dépasser actuellement 80.000 habitants et quelques équipements ont pu être mis en place, parfois avec nos conseils.

Trois pistes de travail nous avaient, à l'époque, été suggérées par les habitants du quartier : la viabilité, la sécurité et le problème du non-emploi des jeunes. C'est cette dernière piste que nous avons choisie d'utiliser, en sachant que toute action d'animation amènerait un jour ou l'autre à rencontrer l'ensemble des problèmes du quartier.

Nous avons donc mis au point les méthodes indiquées précédemment. La méthode de motivation s'appuie sur des relations de voisinage volontairement orientées et entretenues par les animateurs et sur des outils pédagogiques déjà cités. La méthode d'approche comprend aussi une étude du milieu sans cesse renouvelée (enquêtes à passages répétés).

Nous avons également organisé des sessions de formation à l'animation urbaine pour les travailleurs sociaux de l'INADES et d'autres services officiels ou privés. Ces sessions ont lieu une fois par semaine et sont divisées en modules qui permettent aux participants de s'inscrire aux modules dont les sujets sont pertinents pour eux.

Nous avons enfin développé notre expertise, en particulier, auprès des organismes internationaux afin d'assurer des revenus au département chargé du projet et de faire passer notre idée-maîtresse : les populations ont des pratiques et des compétences qu'il importe de mettre en valeur et d'exploiter au mieux. L'acceptation de ce postulat entraîne, en effet, une meilleure acceptation des programmes par la population, un coût souvent moins élevé et une garantie pour la poursuite des programmes. Elle a aussi des incidences sur le "développement démocratique".

Pour mieux assurer la continuité du travail, après avoir exploré quel pouvait être le contour des postes de travail, nous avons fait le choix de travailler, outre le responsable du projet, avec du personnel local, deux cadres (un économiste et un ingénieur) et deux animateurs (un animateur chargé du suivi des apprentis et de l'alphabétisation et une animatrice chargée des apprenties et des actions auprès des femmes).

GABON

Ministère des Affaires sociales et de la solidarité nationale

Eléments de réflexion sur les interrelations entre les domaines où se joue l'intégration sociale ou l'exclusion Conséquences pour l'organisation des actions

L'intégration sociale sous-entend le bien-être physique, mental et économique de l'individu dans la société où il évolue. Ce bien-être est déterminé par de nombreux facteurs : la qualité de l'habitat, l'accessibilité à la santé, à la formation, à l'emploi et à l'information. Ces facteurs ont des interrelations complexes. De ce fait, toute politique d'intégration sociale doit prendre en compte la globalité de ces paramètres.

Actuellement au Gabon, de nombreux efforts sont faits en ce sens :

1) au niveau de la santé

Le Gabon a fait sienne la définition de la santé de l'OMS. En effet la santé doit refléter un développement harmonieux de la personne sur tous les plans (biologique, psychologique et social). La santé conditionne le rendement intellectuel et physique de l'individu, la réussite de sa formation, la qualité de son emploi, son rendement au travail, son niveau social et économique. Son rôle est déterminant dans l'intégration ou dans l'exclusion. Par exemple, l'infirmité et la maladie mentale ou physique mènent presque toujours à l'exclusion. Santé et développement sont étroitement liés. La santé dépend de l'action sanitaire mais aussi des conditions de vie : le milieu de vie (habitat), le niveau d'instruction (formation et information) et le niveau socio-économique (emploi).

Pour atteindre son objectif de "Santé pour tous en l'an 2000", le département ministériel de la santé vient de redéfinir les orientations de sa politique sanitaire. Celle-ci vise désormais quatre objectifs essentiels :

- renforcer le système de prévention en privilégiant la formation et l'information,
- doter le pays d'un service de santé efficace et accessible à tous,
- asseoir le secteur privé et la médecine traditionnelle sur des lignes directrices claires,
- améliorer la formation et les conditions de travail et de vie des personnels de santé.

2) Au niveau de l'habitat

Un habitat décent, salubre, facilement accessible et fonctionnel est un élément indispensable à une bonne intégration sociale.

Conscient de l'importance de l'habitat dans le bon épanouissement du citoyen, le gouvernement a mis en place des actions d'assainissement et de viabilisation de zones urbaines insalubres et difficiles d'accès.

Il a aussi construit des logements économiques pour combattre la pauvreté en facilitant l'accès au logement pour les plus démunis.

Pour aider à la mise en oeuvre de sa politique d'urbanisation, il a créé la Société nationale immobilière.

Il a enfin engagé d'importants programmes de travaux sur les voies de circulation et pour l'assainissement des rivières.

3) Au niveau de la formation et de l'emploi

L'emploi de chacun dépend étroitement de la formation qu'il a reçue dès son plus jeune âge et tout au long de sa vie scolaire et professionnelle.

Il est à noter que :

- la formation ne doit pas s'arrêter dès l'accès à un emploi car la rémunération est tributaire de la promotion professionnelle qui est, elle-même, normalement liée à la formation continue.
- la qualité de l'emploi ne dépend pas seulement de celle de la formation mais aussi de la santé, de l'habitat ...

Consciente des multiples facteurs qui influent sur l'emploi ou sont déterminés par l'emploi, la politique gouvernementale de la formation et de l'emploi veut :

- améliorer la qualité de la formation,
- multiplier les structures de formation,
- réaliser l'adéquation formation/emploi,
- améliorer les conditions de travail et de vie des formateurs,
- résorber le chômage.

Ce dernier est apparu à partir de 1986 et s'est accru, depuis, alors même que demeurent vacants de nombreux emplois faute de compétences disponibles. Des actions ont été mises en place pour s'attaquer à ces problèmes de formation et de chômage, en particulier :

- la multiplication des centres pré-scolaires,
- la scolarisation obligatoire et gratuite de 6 à 16 ans,
- la construction d'écoles primaires et secondaires,
- l'amélioration de l'enseignement et de la formation,
- la réouverture de l'Ecole normale supérieure d'Instituteurs,
- la revalorisation de la fonction d'enseignant,
- l'alphabétisation et information des populations illétrées,
- la création depuis 1975 de l'Agence nationale de formation et de perfectionnement professionnels (ANFPP),
- la création en 1994 de l'Office national pour l'emploi (ONE),
- la création d'un département de gestion des ressources humaines.

GABON

Union des associations, des syndicats, des organisations humanitaires et non-gouvernementales du Gabon - EKAMA - Note de synthèse d'activités

Le Gabon est réputé riche en terme de PIB per capita mais les gabonais sont pauvres pour la plupart. La société civile gabonaise, en voie de structuration, a connu une léthargie depuis le coup d'Etat de 1964, à la suite duquel la liberté d'association a été confisquée.

L'éveil encore timide issu de la Conférence nationale de 1990, tarde à placer la société gabonaise au rang des communautés à vocation associative. Toutefois, on constate que la crise économique, d'une part, et l'ouverture démocratique, d'autre part, contribuent à la prise en main progressive du développement par les communautés de base, destinataires finaux des progrès.

Créée en 1990, EKAMA a entrepris des actions aussi bien en direction des instances internationales et des autorités gabonaises que de la population.

Les actions en direction des instances internationales

Après quatre années consacrées d'abord à son implantation solide dans le pays, EKAMA a entrepris des actions en direction de l'extérieur telles que :

- des contacts pris à Yaoundé (Cameroun), pour mettre en place un réseau de "communicateurs du développement", en vue d'améliorer l'information, la communication et la prise en main des problèmes spécifiques du développement.
- une participation active à la préparation du Sommet de Copenhague.
- la recherche de jumelage entre des villages du Gabon et des villages du Nord afin de sortir les communautés de base de leur isolement.

Les actions en direction des autorités

- La mise en place d'un Conseil économique et social. Cette institution qui ne fonctionnait plus depuis plus d'une dizaine d'années, a été remise en activité avec des membres élus et provenant à 85 % de la société civile. Cette première victoire permet d'avoir un cadre pour examiner toutes les lois à caractère économique, social et culturel et même la loi de finances. Bien que limités à des avis, les rapports du Conseil sont progressivement appréciés.

- la mission d'observatoire, c'est-à-dire l'expression du point de vue des ONG sur les grands débats engageant la société civile comme sur les violations de la constitution. EKAMA se veut, ainsi, être "la voix des sans voix"

Les actions en direction des populations

Habitée à être assistée, la population a besoin que lui soit porté le message "aide-toi et le ciel t'aidera" et que soient levées les craintes qui freinent la volonté de s'associer. Petit à petit, ONG, syndicats, organisations humanitaires se créent selon le slogan "devenons acteurs des changements en cours". Les nouvelles associations créées sont assistées sur le plan juridique par EKAMA.

Ces associations ont elles-mêmes entrepris des actions de plus en plus nombreuses telles que :

- la mise en place par SOS Mwana d'un centre d'accueil pour les enfants nécessiteux,
- le conseil juridique aux femmes en difficulté assuré par l'association des femmes juristes. Cette dernière envisage d'entreprendre des actions de vulgarisation du droit.

EKAMA, de son côté, organise des rencontres, des séminaires, des conférences de presse et publie des documents pour sensibiliser la société civile. Elle veille à une concertation régulière avec les organisations structurées afin d'avoir des positions consensuelles et d'obtenir les informations nécessaires et utiles.

MADAGASCAR

L'action humanitaire AKAMASOA

AKAMASOA est un projet de création et de développement de centres d'accueil, de réhabilitation et de réinsertion sociale des "4'Mis d'Antananarivo".

Bénéficiaires

Il y a déjà 10.000 bénéficiaires directs soit 1458 familles, dont plus de 55% d'enfants de moins de 12 ans et 8.000 bénéficiaires indirects et partiels : les populations voisines des centres qui participent à la réinsertion ; elles ont accès aux infrastructures sociales et médicales mises en place.

Objectif

L'objectif général est de réhabiliter ces familles pour les rendre autonomes, socialement et financièrement, au terme d'une période d'assistance aussi brève que possible.

Méthodes

Les actions entreprises reposent sur la rémunération des bénéficiaires, sur leur "responsabilisation" et sur leur participation à tous les travaux qui les concernent. Les familles qui sont réinstallées doivent en exprimer le désir et en assumer les contraintes. Les hommes construisent les maisons de leur famille et les bâtiments communautaires. Ils doivent travailler sur les postes créés dans l'exploitation de carrières, la construction des routes pavées, les ateliers de confection et broderie, la fabrication de compost, pour bénéficier des aides proposées. Les enfants doivent aller à l'école. Les femmes sont invitées à participer aux tâches communautaires et aux ateliers qui les concernent. Chacun est amené rapidement à disposer des fruits de son travail et à les gérer comme il l'entend. Ceux qui veulent partir ne sont pas retenus.

Les sans-abris d'Antananarivo sont très nombreux et il y a beaucoup d'enfants parmi eux. Il ne s'agit pas seulement des enfants de la rue. On pourrait définir les "4'Mis" ainsi : pas de domicile fixe, plus de papiers d'identité, pas d'emploi, rejetés par les autres membres de leur famille, ne possédant rien, vivant dans la précarité totale, souffrant de malnutrition, enfants non scolarisés, ils sont devenus des "cas sociaux", des marginaux de la misère, perméables à tous les vices qui accompagnent la déchéance morale (alcoolisme, drogue, prostitution, violence).

Les besoins

Pour sortir de leur situation qui est un drame humain, les "4'Mis" ont avant tout besoin d'un soutien moral. Il faut apprendre à les écouter pour les comprendre et pour trouver les mots qui provoqueront chez eux un sursaut salutaire.

Une fois qu'ils sont décidés à faire l'effort de s'en sortir, les "4'Mis" ont besoin de récupérer physiquement (aide alimentaire et soins médicaux).

Pour que cela se fasse dans de bonnes conditions, il leur faut un lieu d'hébergement provisoire mais salubre qui les éloignera durablement de la rue.

Vient ensuite le moment où ils sont en mesure de participer à la construction de leur maison en dur et à la fabrication du mobilier de base nécessaire à l'organisation de leur vie familiale. Il faut, alors, qu'ils reçoivent de quoi reconstruire leur patrimoine familial (vêtements, couvertures, nattes, ustensiles de cuisine, ...).

Cette phase va de pair avec l'apprentissage des règles de vie communautaire.

Enfin, ces anciens 4'Mis doivent recevoir des outils de travail, un poste d'activité et une formation adéquate. Des moniteurs doivent encadrer cette reprise d'activité.

Les enfants doivent suivre des cours de remise à niveau afin d'entamer une scolarité normale.

Tout cela représente une somme considérable de temps à investir, d'énergie à dépenser, de moyens à mettre en oeuvre mais, l'expérience montre que, seule, une approche globale du problème donne des résultats tangibles.

Réalisations d'Akamasoa depuis 1989

En 1989, la première action s'est concrétisée par un mouvement migratoire massif et volontaire de 70 familles qui ont quitté Antananarivo pour créer un village comportant 5 hameaux sur 140 hectares donnés par les Autorités. Les familles ont construit leurs maisons. Le village compte un dispensaire et une école, ainsi que des ateliers de formation et de production.

Ces familles venaient d'un centre d'accueil (de Manantenasa). Les places libérées ont été réoccupées par d'autres familles qui, après de longues discussions, ont décidé de tenter l'expérience de la réhabilitation. 850 familles vivent actuellement dans ce centre. 500 emplois ont été créés par l'ouverture de deux carrières de pierre et de gravier. Il existe une école ainsi qu'un dispensaire et des ateliers divers.

D'autres centres ont vu le jour comme :

- Andralanitra, qui regroupe les familles qui vivaient de la décharge municipale. Actuellement 500 femmes travaillent pour la fabrication du compost et les hommes pour la construction des maisons.
- Ambatomitokona qui est un lieu de reboisement accueillant trois familles qui en assurent l'entretien.
- Mahatsara qui est le dernier village créé. Il regroupe 80 familles.

D'autre part, 370 familles ont été aidées pour retourner dans leurs villages d'origine.

Au total près de 500 maisons en dur, plus de 750 maisons en bois ont été construites et 220 familles attendent de nouvelles constructions en cours. 3950 enfants sont scolarisés et les familles reçoivent des soins réguliers (près de 750 consultations par semaine). Un cimetière a été ouvert et la communauté permet de retrouver une dignité face à la mort.

Les problèmes d'approvisionnement en matériaux de construction, en outils, en nourriture, en médicaments, en biens d'équipement, en semences, en vêtements, et même en eau potable, ont été résolus au jour le jour par les 85 volontaires de l'association : institutrices, assistantes sociales, infirmiers, moniteurs de travaux, formateurs, administrateurs de village, avec le soutien des donateurs.

Il est évident que, seule, une étroite collaboration en vrai partenariat avec les pouvoirs publics nous permettra de lever les nombreux obstacles et blocages qui surgissent dans la résolution de ce fléau social qu'est le "4'misme" intégré dans la société malgache.

MALI

**Association pour le progrès et la défense des droits des femmes maliennes
(APDF) - Réseau inter-africain francophone des femmes contre les
violences faites aux femmes**

Femmes et pauvreté

Les femmes et la pauvreté

Au Mali, les pauvres sont assez nombreux. Il s'agit des populations des zones déshéritées, des personnes âgées, des personnes handicapées, des enfants de la rue, des mendiants, des populations exilées ou réfugiées. Mais la pauvreté pèse surtout sur les femmes et cela de façon disproportionnelle car elles sont moins susceptibles d'avoir accès aux ressources économiques nécessaires pour améliorer leur niveau de vie.

La discrimination en ce qui concerne les droits, les responsabilités, l'analphabétisme, le manque de disponibilité (travail quotidien écrasant lié au ménage), représentent un véritable goulot d'étranglement pour leur participation maximale au processus de développement.

Tout cela vient s'ajouter aux nombreuses autres causes générales de la pauvreté dans le pays.

Stratégies et actions de lutte contre la pauvreté

Au Mali, l'alphabétisation des femmes et des filles, entamée depuis plusieurs années par le gouvernement, se poursuit et se renforce avec la création en 1993 d'une cellule spéciale pour la scolarisation des filles. Dans sa déclaration de politique de population de 1991, notre pays s'est engagé à réduire la morbidité et la mortalité et à renforcer les mesures d'hygiène. L'initiative de Bamako, qui a vu la vulgarisation des médicaments essentiels (DCI), a favorisé l'ouverture de plusieurs centres de santé communautaire qui reçoivent, généralement, les femmes et les enfants.

Depuis la dévaluation, une agence spéciale dénommée Agence pour le développement social (ADS), rattachée à la Primature, contribue à l'appui aux projets de développement, surtout ceux en faveur des femmes.

De multiples associations et organisations non gouvernementales ont des projets de développement qui concernent essentiellement les femmes : maraîchage, crédit, épargne, actions de sensibilisation des femmes par rapport à leurs droits et à leurs devoirs, teinture, couture, savonnerie, technologies locales.

La plus ancienne de ces organisations, l'AMPF (Association malienne pour la promotion et la planification de la famille), au-delà de sa mission initiale de planification familiale, dispose désormais d'un véritable programme de développement socio-économique pour les femmes et les filles : par exemple le Centre de promotion féminine de Sikasso pour la rééducation et la réinsertion des filles mères poursuit des actions en matière de nutrition, d'éducation sexuelle, de couture, de broderie, de teinture et de jardinage.

Mais beaucoup reste encore à faire. Les associations et les ONG pourront améliorer leur appui en s'organisant mieux, en coordonnant mieux leurs activités pour appréhender les problèmes réels des populations et établir des projets de développement économique et social appropriés.

De nombreuses mesures doivent être prises en donnant la priorité aux femmes telles que :

- encourager et améliorer les technologies locales,
- favoriser l'accès au crédit,
- mettre en place des appuis spécifiques pour les activités du secteur informel dans lesquelles évoluent les femmes,
- poursuivre la lutte contre l'analphabétisme et pour l'accès à l'éducation et à la formation.

La discrimination à l'endroit des femmes doit être combattue et pour cela les associations, les ONG et les syndicats doivent veiller à l'application correcte des textes nationaux et internationaux (CEDAO).

Les Etats doivent aussi favoriser le retour des femmes dans leurs milieux d'origine.

Plus généralement, toutes les stratégies pour une meilleure intégration de la femme au développement doivent être étudiées et mises en oeuvre.

La pauvreté est une question réelle pour tous les pays africains à laquelle il faut apporter des réponses concrètes. Le défi est d'autant plus grand que la pauvreté a tendance à être héréditaire. La pauvreté est donc une véritable menace pour l'avenir de l'humanité.

NIGER

Scouts du NIGER : Un projet d'appui aux initiatives des enfants et des jeunes au Niger.

Le projet repose sur le principe que les personnes, les jeunes en particulier, doivent être considérées comme "le sujet, le moyen et la fin du développement" et non uniquement comme les bénéficiaires finaux. Le projet oeuvre pour le développement par l'éducation des ressources humaines et sociales, capables d'entreprendre, de façon autonome, des actions de développement au niveau local. Il s'agit de renforcer l'intégration des jeunes au processus de développement en favorisant la reconnaissance des aspirations, des besoins et des capacités des jeunes au sein de la communauté sociale.

Soutenir en liaison avec des partenaires locaux endogènes, des dynamiques sociales locales motrices de la participation des personnes au développement communautaire est un des axes de la stratégie retenue. La base des actions est le volontariat bénévole des jeunes qui sont soutenus pour définir, organiser et réaliser par eux-mêmes les actions.

Le développement de l'association des scouts du Niger, s'inscrit dans une stratégie de développement de structures organisationnelles capables de promouvoir des initiatives de base et de favoriser les relations avec les partenaires du développement (pouvoirs publics, organismes internationaux, ONG,...). Il s'agit de soutenir les jeunes dans l'entreprise de micro-réalisations de développement communautaire initiées et prises en charge par les jeunes eux-mêmes en association avec la population locale, contribuant ainsi à l'insertion des jeunes.

Depuis novembre 1993, dix-neuf groupes de base ont été créés ; ils rassemblent plus de 800 jeunes au total. En réalité, le projet a un impact auprès d'un nombre plus important de jeunes qui ne sont pas formellement intégrés dans les groupes. En outre, à travers chaque jeune membre d'un groupe, il y a un impact considérable au sein des familles et des quartiers. Les jeunes concernés sont pour la moitié des jeunes qui ne fréquentent pas ou plus l'école. Une centaine sont des filles mais des efforts particuliers restent à faire pour adapter la proposition éducative et les activités aux besoins et aux aspirations des filles.

Le projet a un impact éducatif, parfois difficile à mesurer, mais identifiable néanmoins qu'il s'agisse du savoir-être (apprentissage des responsabilités, de la vie en groupe, des processus décisionnels démocratiques..., esprit de solidarité, sens de l'autre et du service, compréhension des différences, capacité d'initiatives...,) du savoir-faire (en matière d'hygiène et de santé, de salubrité, d'équilibre alimentaire, d'utilisation de l'eau, de partage des tâches homme-femme, de techniques de construction, de foyers améliorés, de techniques de cultures de contre-saison...), voire même du savoir (connaissance de la nature, connaissance du pays...).

L'impact sur l'insertion des jeunes

La structuration des groupes associatifs de jeunes contribuent à créer ou à recréer des liens au sein des communautés locales : impact sur l'organisation des villageois et sur l'intensification des activités, introduction de nouvelles activités et diminution de la dépendance par rapport à l'aide extérieure.

Surtout, le projet a contribué, par le soutien aux actions des jeunes, à faire reconnaître auprès des adultes et des autorités institutionnelles, des jeunes et des groupes de jeunes auparavant marginalisés. Ce fut le cas pour l'insertion de jeunes adultes anciens délinquants par le biais d'un atelier de formation à la menuiserie, ou pour l'insertion de jeunes désœuvrés et déconsidérés dans des actions de sensibilisation à la vaccination.

Enfin le projet permet la constitution d'un "référént identitaire et éthique" essentiel en cette période de crise et de bouleversement des valeurs.

L'émergence d'initiatives existe et s'organise. Il est nécessaire de diversifier les réponses, de susciter et de stimuler de nouvelles initiatives et des présenter des expériences déjà réalisées dans d'autres quartiers ou villages par les jeunes.

L'engagement des jeunes dans le développement de la société

Les micro-réalisations sont nombreuses. Parmi elles, on peut citer en particulier :

- les actions de sensibilisation pour la vaccination des enfants, avec passage dans les concessions,
- des jeux et des animations de sensibilisation pour éduquer les jeunes sur les moyens et les attitudes pour préserver sa santé et se protéger contre le sida,
- des opérations de salubrité publique dans plusieurs quartiers de Niamey et à Maradi, en concertation avec la municipalité qui fournit les équipements,
- des aménagements de puisards dans les concessions familiales,
- la mise à disposition d'animateurs pour le projet d'action pour les mineurs isolés et plus généralement pour les enfants de la rue, pour l'animation des quartiers,
- des ateliers de formation à la menuiserie dans deux endroits en fonction des besoins des communautés de base et du souci des jeunes d'être formés pour une activité rémunératrice,
- des appuis aux activités rémunératrices (étude des projets),
- création d'une association villageoise et implantation de la culture attelée à Tamou,
- construction d'un poulailler et mise en route d'un élevage à Dosso,
- camp-chantier de réhabilitation d'une mare,
- reboisements,
- construction de foyers améliorés dans plusieurs quartiers et villages.

Malgré l'accès à la liberté d'expression de la société civile depuis 1991, la vie associative au Niger est encore embryonnaire. Trop d'associations ont été créées sans actions concrètes qui en résultent. L'hégémonie des Samarias (jeunesse du parti unique) durant vingt ans de régime autoritaire, a des conséquences sur le manque de confiance des jeunes en eux-mêmes, la difficulté des jeunes à maîtriser l'outil associatif, l'incapacité fréquente à faire passer à l'acte les projets. Depuis la conférence nationale de 1991, une prise de conscience a eu lieu de la nécessité de soutenir les initiatives de la jeunesse et d'aider l'émergence de mouvements structurés indépendants. Toutefois l'Etat n'est pas encore parvenu à élaborer une politique de la jeunesse orientant des voies et des moyens en vue d'intégrer les jeunes socialement, professionnellement et culturellement au développement du pays.

SENEGAL

Le CONGAD (Conseil des Organisations non gouvernementales d'appui au développement) et la lutte contre la pauvreté, contre l'exclusion et pour l'emploi

(d'après Congad Infos n° 17, 4e trimestre 1994)

Le CONGAD regroupe un grand nombre des ONG oeuvrant au Sénégal, mêlant ainsi ONG sénégalaises et ONG du Nord opérant directement dans le pays.

Le CONGAD mène de nombreuses actions de concertation tant entre ONG qu'entre celles-ci et les bailleurs de fonds extérieurs. Il constitue également une base de dialogue avec les pouvoirs publics pour négocier par exemple des protocoles d'accord.

Son action est particulièrement en phase avec les problèmes concrets vécus par les populations. L'action des ONG à travers le CONGAD sur les problèmes posés par la dévaluation du FCFA et pour tenter d'y apporter des réponses tant au niveau du terrain que du dialogue au niveau de l'ensemble du pays en est un exemple.

C'est ainsi que le collectif d'ONG a, dès le 22 janvier 1994, manifesté dans une déclaration, ses craintes "que le recours à la loi d'habilitation n'expose les autorités aux seules pressions et exigences des bailleurs de fonds extérieurs, notamment les institutions de Bretton Woods qui ne tiennent pas toujours compte de la réalité des populations, notamment des couches socio-économiques les plus vulnérables et défavorisées (enfants, femmes, jeunes)."

La même déclaration expose les différentes catégories de mesures qui devraient être prises pour aider la mise en place de solutions durables et équitables de sortie de crise, qu'il s'agisse d'un changement concerté de modèle de développement économique, de la levée des blocages institutionnels, de la relance de l'emploi par l'amélioration de la productivité ou du soutien aux productions céréalières locales, de l'intérêt plus marqué pour l'éducation au développement en ville et dans les campagnes, ou encore de l'appui pour le développement institutionnel des ONG afin d'accroître leurs capacités à répondre à la demande croissante des populations.

La déclaration a enfin souligné l'importance d'une gestion transparente et concertée des politiques à venir, de la mobilisation de toutes les forces vives, d'une large information des populations et enfin de la mise en place d'un environnement social favorable à la relance économique.

Dans le même temps, le collectif a préparé et soumis au PNUD pour financement une première liste de 48 micro-projets en vue d'aider les populations les plus défavorisées à faire face à l'impact et aux effets néfastes de la dévaluation. Il s'agit aussi bien "d'associations de femmes cherchant du crédit pour les banques villageoises, d'insertion de veuves dans le circuit de la production agricole, d'insertion et de création de revenus pour des enfants d'aveugles, d'insertion de jeunes dans un GIE de mécanique auto, de projet intégré maraîchage/moulin à mil, de conservation et de commercialisation de la banane locale. Tous les secteurs d'activités socio-économiques ont été ciblés".

A la suite d'une rencontre entre les ONG, le PNUD et le Gouvernement, il a également été proposé de favoriser les structures de financement alternatives, de mettre en place un fonds d'appui et de promotion de la micro-entreprise, et enfin de créer un observatoire des conséquences socio-économiques de la dévaluation.

Ce même champ d'intervention, du niveau macro au niveau micro, se retrouve, au travers des ONG membres et de leur action concertée au sein du CONGAD, dans de nombreux autres domaines touchant notamment aux femmes et aux problèmes de population en relation avec la conférence du Caire, aux problèmes d'alphabétisation, aux conditions de vie des populations urbaines, à la santé, en relation avec l'initiative de Bamako, à l'alimentation en eau potable, à la gestion des terroirs, à l'environnement, à la lutte contre les catastrophes naturelles...

SENEGAL

Le CESAIO - Pôle Régional Sénégal Un outil et des actions pour l'appui et la formation des associations (d'après le rapport d'activité 1993-1994)

Objectifs et méthodes d'action

La mission du Pôle régional dans son rayon d'action est de :

- développer les capacités des responsables et des membres des associations paysannes à analyser leur milieu, à identifier et à mettre en oeuvre des actions pour une autopromotion communautaire,
- renforcer et/ou développer les capacités de négociation des structures paysannes en tant qu'institution, dans leur partenariat avec les autres acteurs de développement.

Dans cette perspective, la stratégie d'intervention du Pôle est fondée sur une double préoccupation :

a) les actions doivent se réaliser dans le cadre d'un processus continu (planifié sur trois années et donnant lieu à des contrats souples négociés avec les différents partenaires),

b) l'action doit toucher directement les acteurs à la base dont elle doit considérer les besoins hors-formation. L'appui-accompagnement, qui est une relation fondée sur l'écoute et la mise en relation est un mode d'intervention qui permet de prendre en compte les besoins qui vont au delà de la formation et d'agir sur les capacités de négociation.

Le choix stratégique consistant à agir directement au niveau des acteurs à la base pose cependant le problème de la prise en charge des coûts d'intervention. En effet, l'appui direct aux associations se heurte à une sorte de dilemme : comment une institution qui doit s'auto-financer en partie peut-elle faire de l'appui direct à des partenaires qui n'ont pas de ressources propres ?

Réflexions sur les actions mises en oeuvre

Initialement, l'appui-formation programmé se réalisait à travers quatre sessions concernant l'évaluation, la gestion, l'épargne-crédit et l'animation. Les préoccupations qui sont à l'origine de ces sessions restent actuelles mais les produits offerts par le CESAIO pour y répondre ont évolué. La préoccupation relative à l'évaluation est désormais prise en compte dans l'approche gestion des projets.

La demande de formation est très forte dans le domaine de l'animation, de l'organisation et du fonctionnement des associations. Mais on constate que les femmes sont quasiment absentes des sessions relevant de l'appui-formation programmé. Elles sont par contre bien représentées dans les sessions d'appui-formation réalisées sur place à la demande, notamment celles qui ont trait à l'organisation. L'obstacle à la participation des femmes aux activités d'appui-formation est donc d'ordre sociologique et technique.

Au niveau des processus pédagogiques, l'utilisation de la transcription en Wolof (langue locale), permet de valoriser le public néo-alphabète des sessions sur l'organisation et le fonctionnement des associations. L'expérimentation d'outils de gestion menée depuis deux ans doit permettre la mise en forme et la publication d'outils de gestion simples dans le domaine de la commercialisation.

Le sondage effectué auprès des associations montre que les sessions ont un impact tant sur les stagiaires que sur les associations. Toutefois, on remarque également que les associations ont tendance à "déléguer" les mêmes personnes dans les sessions. Cela pose non seulement la question de l'efficacité des formés mais aussi le rôle de la formation dans la distribution du pouvoir au sein des associations.

Des besoins nouveaux sont aussi apparus : gestion du terroir, planning familial, pharmacopée traditionnelle. La question de la gestion des terroirs ne se pose pas seulement sous l'angle des "techniques environnementales" mais aussi en terme d'enjeu foncier.

TCHAD

Ministère de la Condition féminine et des Affaires sociales Note d'information sur le développement social au Tchad

Depuis l'heure des indépendances, le Tchad a élaboré plusieurs plans et programmes nationaux de développement, tous orientés vers l'optique de la croissance et du développement économiques, de telle façon que la population n'a pas réellement tiré profit de l'évolution de l'économie nationale.

Face à cette expérience malheureuse accentuée par les crises économiques régulières et la poussée démographique, diverses concertations, depuis 1985, sur l'économie et la société, ont abouti au plan intérimaire et plus particulièrement au plan d'orientation du gouvernement "Le Tchad vers l'an 2000" qui a pour objectifs :

- la promotion de la population pour lui permettre de maîtriser les changements socio-économiques, technologiques et culturels,
- et l'accès aux services de base de qualité.

Cette volonté se matérialise par la politique actuelle du gouvernement de susciter la participation des populations au processus de développement par une auto-promotion des collectivités. Au sein de cette politique globale, les problèmes sociaux constituent une priorité nationale.

La mission du Ministère de la Condition féminine et des affaires sociales

Le Ministère a pour mission de veiller au développement harmonieux de la population. Pour ce faire, il doit :

- initier et stimuler toutes formes d'actions individuelles ou collectives pour permettre à la population de lutter contre les fléaux sociaux,
- appliquer la politique sociale définie par le Gouvernement en matière de promotion de la femme, de protection de l'enfance et de protection des personnes handicapées,
- participer à la diffusion de l'information, à la sensibilisation et à l'éducation de la population en vue d'améliorer sa condition sociale.

L'action du Ministère

La lutte contre la pauvreté

Le Tchad fait partie des pays les plus pauvres. Si la pauvreté est plus accentuée en zones rurales, elle n'est pas absente dans les villes. Les longues années de guerre, la crise économique, la dévaluation et les années de sécheresse ont élargi la couche des populations vulnérables.

Compte tenu de la mission du Ministère, l'action sociale au Tchad s'est plus orientée vers l'animation des groupements d'hommes et de femmes devant faire face aux pénuries et autres difficultés de survie. Ainsi, le recours au développement communautaire comme processus d'auto-promotion de la population pour l'amélioration des conditions de vie est maintenant effectif. Cette approche se justifie d'autant plus qu'au moment où les structures étatiques faisaient défaut (1979-1982), les communautés se sont organisées d'une manière spontanée pour faire fonctionner les structures socio-sanitaires et socio-économiques du pays.

C'est ainsi que sont nés de plus en plus de groupements, d'associations et de coopératives, qui étaient soit animés par les agents sociaux du Ministère soit encadrés par les agents du Ministère mis à la disposition d'autres départements ministériels (pour la formation agricole, la santé, les handicapés...).

Le Ministère a lancé plusieurs projets de développement (avec des objectifs économiques et de formation), en vue d'améliorer globalement l'indice de pauvreté :

- projet d'appui aux équipes de développement communautaire (terminé),
- centre de tissage manuel féminin (en cours),
- projet d'appui aux activités des femmes (en cours),
- projet de foyers améliorés (en cours),
- recherche-action pour le développement social (en cours),
- volet féminin du programme intégré des services de base (en cours).

De plus, le Ministère possède un centre de formation des couturières et un fonds de garantie pour couvrir les emprunts des personnes handicapées auprès de VITA qui est une ONG soutenant les micro-entreprises par des prêts.

Le département de la condition féminine n'a pas seul la responsabilité des actions de développement social. Vue l'importance du secteur rural, le rôle des départements chargés de l'agriculture et de l'élevage est aussi très important dans l'organisation des groupements et des coopératives. Le pays n'ayant pas les moyens financiers de support de cette politique, il accorde des privilèges spécifiques (accès aux crédits, conditions fiscales, facilités d'exercice, accès aux intrants...), aux structures organisées en associations ou groupements.

Insertion sociale et lutte contre toute exclusion

Si la loi garantit l'égalité entre tous, la réalité est tout autre. Il y a des personnes marginalisées (les handicapés, les enfants en circonstance difficile et les sans-emploi).

a) Les enfants en circonstance particulièrement difficile (ECPD)

Depuis 1982, l'après-guerre civile, la crise économique, l'insuffisance des structures scolaires et la fuite des responsabilités de la part de certains parents ont réduit l'encadrement des enfants et entraîné une recrudescence des ECPD. Face à cette situation, la Direction des Affaires sociales, par le biais du service de l'Assistance sociale spécialisée (ASS), a organisé des séances de sensibilisation et d'éducation auprès des ECPD (anciennement appelés "enfants de la rue") et a revitalisé le centre de Koundoul maintenant dénommé Centre Espoir pour l'enfance de Koundoul CENEKE.

Pour cette catégorie d'enfants, deux programmes ont été élaborés :

- le programme urbain : composante encadrement et réinsertion familiale et sociale des ECPD,
- le programme en faveur de l'enfant tchadien PROFANET avec composante particulière ECPD.

Le service ASS a été érigé en direction. Celle-ci organise les manifestations de la Journée de l'enfant africain, la journée internationale de l'enfant et elle a tenu un séminaire national de formation en méthodologie de l'analyse de situation des ECPD.

b) Les personnes handicapées

Le département a été réorganisé pour prendre en compte les personnes handicapées. Il existe quatre associations spécialisées :

- L'association nationale d'entraide des personnes handicapées (AEHPT) qui a, à son crédit, un atelier de couture, un atelier de soudure, une cafétéria, un groupement féminin, une savonnerie traditionnelle et un groupe orchestral.
- L'organisation pour la formation, l'éducation et l'emploi des personnes handicapées (OFEEPHT).
- L'association nationale des déficients auditifs du Tchad (ANDAT) qui possède quatre écoles de sourds, un atelier de menuiserie et un atelier de couture.
- L'association nationale des déficients visuels au Tchad (ANDVT) qui comprend un centre de ressource des jeunes aveugles, une vannerie, une teinturerie et un atelier de poterie.

Ces associations, aidées par le ministère et par des aides locales et extérieures, ont commencé depuis deux ans à installer des antennes dans toutes les préfectures du pays.

c) Les sans-emploi

On ne compte, aujourd'hui, qu'une seule association des sans emploi : ADISET (Association des Diplômés sans emploi du Tchad). La charge de cette catégorie de personnes revient aux familles et aux amis. Malgré la suspension des embauches publiques et privées, des concertations interministérielles s'opèrent qui ont permis de débloquer quelques embauches dans la Fonction Publique et dans les entreprises ou organismes.

TCHAD

Les actions menées par l'UNAD (Union nationale des associations diocésaines de secours et de développement)

L'UNAD, créée en 1986, regroupe cinq associations diocésaines du Tchad (N'djamena, Pala, Moundou, Sarh et Doba). L'Union est dotée d'un Bureau permanent de coordination.

Elle vise à favoriser une meilleure concertation entre ses membres, entre ceux-ci et les divers services publics et entre les associations et les organisations d'aide et de financement.

Les associations membres ont pour objectif de promouvoir le développement de tout l'homme et de tous les hommes dans le respect de leur identité culturelle, sociale et religieuse, d'aider les populations à répondre à leurs besoins en utilisant d'abord leurs propres moyens et de favoriser la prise en charge par elles-mêmes de leur développement.

Des actions concrètes sont menées

Lutte contre la pauvreté

Les appuis dans ce domaine concerne en particulier :

- a) l'octroi de crédit :
 - Ce crédit sert à financer le matériel agricole, les semences, les stocks de céréales, les banques de céréales...

L'appui aux groupements agricoles a pour objectif de renforcer l'émergence d'organisations paysannes bien structurées, de les amener à se prendre en charge et d'élever le niveau de vie de leurs membres en favorisant en particulier l'accroissement de la production et l'amélioration de la gestion et de la commercialisation des groupements féminins.

- Le crédit peut aussi concerner d'autres activités féminines telles que le petit commerce, l'artisanat, les centres ménagers...

b) Pendant les périodes de famine, des distributions de vivres et de semences ont été faites aux personnes sinistrées. Leur remboursement est conservé au niveau collectif du village pour constituer des stocks de sécurité.

- c) Des appuis aux centres nutritionnels sont menés dans plusieurs zones.

Développement de l'emploi productif

Outre les actions déjà citées ci-dessus, on peut aussi souligner les actions menées à la suite de la dévaluation du FCFA avec l'aide du Fonds spécial de développement, en matière de reboisement des centres de formation et de clôture des centres culturels.

Intégration sociale

a) en ce qui concerne les handicapés, plusieurs centres et projets existent, notamment le centre de prothèse de Kabalaye créé conjointement avec le CICR, le centre de Bénouye et ses antennes de Moundou et de Doba, les projets de Fianga, Pala, Léré, Bongor, Guelo, Gagal et Torrock.

Ces centres :

- mettent à la disposition des handicapés, pour faciliter leur réinsertion sociale, la fabrication de souliers orthopédiques et de l'appareillage compliqué,
- font de la rééducation fonctionnelle avec suivi dans les villages et kinésithérapie,
- mettent à la disposition des enfants handicapés nécessiteux des fonds pour leur permettre de continuer leurs études (frais de logement, de scolarité, de santé).

b) en ce qui concerne les réfugiés, l'association de N'djamena assure, à la demande du HCR et du PNUD, une formation et un financement pour des micro-projets générateurs de revenus, ainsi que la défense des réfugiés auprès des autorités politiques et administratives.

c) Dans le domaine du SIDA, des centres sont créés ou en cours de création pour apporter l'information, les conseils, le soutien moral et les secours nécessaires aux sidéens qui refusent de se confier à leur famille de peur de se voir exclure.

d) Dans le domaine de la drogue, une action est menée auprès des enfants drogués de Dembé.

Réflexions pour la définition d'une stratégie d'action

La problématique de la promotion de l'emploi productif et de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion suppose, souvent implicitement, qu'il existe des domaines de la société qui "tiennent", des emplois qui sont productifs, des milieux sociaux bien intégrés.

Cette manière de penser risque d'être inefficace et d'empêcher de voir le problème de fond qui est celui du tissu social complètement détérioré et qui "craque de partout".

Il s'agit alors, dans toutes les actions à entreprendre, de viser d'abord la recreation d'un nouveau tissu social, l'avènement d'une nouvelle société. La difficulté, c'est que la famille et l'école qui sont les deux lieux de base où se construit le tissu social "sont par terre".

N'oublions pas la couche montante de la société. On a beaucoup fait pour les enfants et par contre presque rien pour les jeunes, en pensant que ces derniers ont les moyens de se tirer d'affaire eux-mêmes. Ceci est faux dans un contexte déstabilisé comme celui du Tchad.

En ce qui concerne l'emploi productif, il ne s'agit pas de créer des postes, ni même d'offrir du travail mais de créer à la fois le travailleur productif et le domaine où il travaillera. Eduquer plutôt les jeunes pour qu'ils créent eux-mêmes leur lieu de travail et leur emploi. L'école classique doit être dépassée. Cela remet en cause les composantes du processus de la formation. Les adultes joueraient alors le rôle d'encadreurs ; l'Etat et les ONG s'investiraient dans la planification, dans le soutien financier et le suivi des projets.

La pauvreté se soignera d'elle-même ; lorsque les solidarités se seront créées ... chacun se sentira capable de progrès.

TOGO

L'Union Chrétienne des Jeunes Gens du Togo (UCJG) et le développement social

L'UCJG du Togo est une association de jeunes chrétiens bénévoles. Elle est membre de l'alliance universelle des UCJG. Toutes les UCJG du monde entier sont liées par une mission commune connue sous le nom de Base de Paris.

En accord avec cette base, l'UCJG du Togo se propose de promouvoir la justice sociale, la paix et l'amélioration de la qualité de la vie, à travers des programmes de développement communautaire participatifs pour procurer à tous principalement les jeunes et les femmes, l'opportunité de se nourrir, de se soigner et de s'éduquer dans un environnement sain.

Choix stratégiques

Conformément à sa mission, l'UCJG a opté pour un développement participatif. Le développement est considéré comme un processus au cours duquel les communautés de base (prises dans leur globalité), sont démocratiquement impliquées dans des actions collectives leur permettant de définir, elles-mêmes, leurs visions, buts, objectifs et directions à suivre. Le processus implique :

- la prise de conscience par les communautés de leurs problèmes et la compréhension des données qui caractérisent leur situation,
- la conviction de la part des acteurs et des communautés que ces dernières ne pourraient se transformer qu'à partir de leur base culturelle et avec leurs propres moyens,
- la recherche en commun des solutions,
- la création des conditions d'une attitude dynamique qui doit susciter des initiatives.

En d'autres termes, il s'agit d'initier un processus de transformation sociale, qui s'appuie sur la collecte et l'analyse des expériences passées en tenant compte de la situation présente et en se projetant vers le futur.

Méthodologie de travail

Cinq étapes sont suivies :

- a) études de base et connaissance du milieu,
- b) sensibilisation, information, analyse,
- c) organisation des communautés,
- d) contrat de collaboration pour le développement de la communauté,
- e) suivi et évaluation des actions.

Les domaines d'intervention

Pour lutter contre la pauvreté, il faut mener des actions transversales plutôt que purement sectorielles. Le choix des domaines résulte du regroupement fait des différents problèmes exprimés par les communautés elles-mêmes :

- 1- Organisation des communautés - Démocratie
- 2- Auto-suffisance alimentaire
- 3- Environnement
- 4- Santé
- 5- Education-formation-auto-emploi

Les groupes cibles

Il s'agit des communautés rurales et urbaines avec les femmes et les jeunes comme moteur du développement.

Expérience concrète de lutte contre la pauvreté intégrée à des travaux à fort coefficient de main-d'oeuvre. L'opération "Jeunesse bâtissons la cité"

Trois opérations ont été menées : la première en 1992, et les deux autres en 1994 qui ont réuni respectivement 500, 100 et 300 jeunes.

Il s'agit d'opérations de réhabilitation et de construction d'infrastructures socio-économiques et sanitaires (latrines, abris de marché, écoles, routes, fabrication de bancs, curage de caniveaux, aménagement d'aires de détente...).

Les jeunes et les adultes de 18 à 40 ans sont recrutés dans les quartiers de domiciliation de l'opération, souvent des quartiers de bidonvilles.

Les jeunes sont surtout des chômeurs ou ceux qui vivent dans ou de la rue. On rencontre aussi des pères et mères de famille licenciés de leur emploi ou ayant fait faillite dans leur précédente activité.

Ils sont regroupés selon les corps de métiers en fonction de leurs compétences ou, le cas échéant, de leur condition physique.

Ils perçoivent des allocations journalières allant de 700 Francs CFA (avant la dévaluation) à 1000 FCFA. Ils travaillent en équipes de 10 à 15 avec à leur tête un animateur formé en matière de dynamique de groupe.

Les travaux se déroulent en matinée et les après-midi sont réservées aux activités sportives et socio-éducatives.

On apprend aux jeunes qui participent à l'opération, à épargner quotidiennement 200 à 300 FCFA sur leur allocation journalière. En outre, ils reçoivent des formations sur "comment déceler une opportunité d'emploi", "comment lancer une micro-entreprise", "comment gérer son activité"...

La réalisation des infrastructures améliore les conditions de vie des populations qui prennent en main leur gestion et leur maintenance. Dans le cas des latrines publiques, cela représente aussi une source d'emploi permanent.

A la fin de l'opération les jeunes rentrent en possession de leur épargne qui peut aller de 30 à 60.000 FCFA et arrivent ainsi à se constituer en groupes pour lancer leur "business".

La pauvreté n'est pas le fait du destin mais la conjugaison de facteurs socio-économiques injustes et le résultat des structures d'encadrement et de gestion oppressives de nos pays. On ne peut pas rester passif devant la déchéance humaine. Si c'est une chose que de lutter contre la pauvreté, le chômage et l'exclusion, c'en est une autre que d'en identifier les causes afin d'arrêter le mal à la racine. Le Sommet de Copenhague est une occasion d'approfondir les réflexions et de favoriser de nouvelles solidarités dans ce sens.

TOGO

La pauvreté au Togo et l'action des pouvoirs publics

Depuis longtemps, les gouvernements et les institutions financières internationales ont tous orienté leurs efforts vers la croissance économique. Aujourd'hui on est tenté de considérer la croissance économique et le développement social comme intimement liés.

La situation du développement social

Il n'existe pas de données précises sur la répartition des revenus mais déjà il y a 10 ans, 35 % de la population vivait au-dessous du seuil de pauvreté (la majorité vivant en zones rurales). L'exode rural rapide a étendu cette pauvreté dans les zones urbaines.

La situation de l'emploi s'est considérablement dégradée depuis. En matière d'éducation, le taux de scolarisation qui était élevé a été perturbé par les effets de programmes d'ajustement structurel sur la qualité de l'enseignement et sur les revenus des familles. Des disparités importantes existent entre les régions et entre les sexes. La situation sanitaire s'est améliorée mais les pauvres éprouvent toujours des difficultés à accéder aux centres de santé, faute de moyens pour les consultations et l'achat des médicaments. Les disparités régionales demeurent élevées. L'équipement des villes a progressé mais l'alimentation en eau potable reste limitée dans les zones rurales.

Les actions entreprises

Quelques réformes sociales ont été faites, soit en vue de protéger la famille soit pour générer des emplois. Il s'agit, en particulier, du Code des personnes et de la famille, du Code du travail pour l'adapter aux mutations sociales en cours, de la réforme agro-foncière pour redistribuer les terres sous-utilisées en milieu rural, du Code des investissements et de la zone franche industrielle.

Des actions concrètes ont été menées telles que :

- la création d'une unité de planification familiale au sein du Ministère du Plan et de l'aménagement du territoire. Cette unité permet de prendre en compte les variables démographiques dans la planification économique, considérant que la croissance démographique non contrôlée constitue un obstacle au développement,
- la prise en compte des conséquences sociales de l'ajustement,
- la promotion des activités à haute intensité de main-d'oeuvre,
- la lutte contre le chômage par des projets dans les domaines du reboisement, de la protection de l'environnement, de la valorisation du secteur informel et de la réalisation d'infrastructures en milieu rural et urbain.

Les collectivités locales sont invitées à envisager des activités créatrices d'emplois.

Certaines actions menées visent spécifiquement les groupes défavorisés. Les ménages pauvres, pour assurer leur autonomie financière, reçoivent ainsi des Affaires sociales, soit un fonds pour les activités informelles, soit un fonds d'installation ou de réinsertion professionnelle. Les chômeurs de longue durée et les personnes handicapées ont besoin d'être aidés autrement.

En faveur du logement social et de l'habitat, des institutions telles que l'AGETUR ont été créées.

Divers autres programmes sont poursuivis :

- pour la protection et la promotion de la famille avec comme objectif le renforcement de la cohésion familiale en mettant l'accent sur les besoins des enfants en difficulté et des groupes vulnérables,
- pour la mobilisation et les réalisations communautaires,
- et pour l'élimination de l'analphabétisme.

Une vaste réflexion a été entreprise à l'occasion du Sommet de Copenhague par le Comité national mis en place. Les résultats de cette réflexion seront mis à la disposition de tous les acteurs qui oeuvrent pour le développement social comme les ONG, les institutions internationales et les structures étatiques.

PROGRAMME DU SEMINAIRE

LE DEVELOPPEMENT SOCIAL, UN ENJEU POUR AUJOURD'HUI ET POUR DEMAIN

DAKAR, 14 et 15 février 1995

Mardi 14 février

08h30-09h00 Séance d'ouverture du Séminaire

Exposé introductif : **Dharam Ghai** (Directeur de l'UNRISD, Genève)

Discours d'ouverture : **S.E. Assane Diop** (Ministre de la Santé et de l'Action sociale du Sénégal, Dakar)

09h30-12h45 Séance n°1 : Exposés introductifs et discussion générale

Président : **Dharam Ghai** (Directeur de l'UNRISD, Genève)

Exposés :

- Présentation des objectifs et du déroulement du Séminaire
(**J. Trouvé**, Coordonnateur du projet, UNRISD, Genève)
- Le processus de préparation du Sommet Mondial pour le Développement Social, dans les pays et au plan international. Les questions en débat.
(**M. Thierry**, Rapporteur général du Comité français de préparation du Sommet social, Ministère des Affaires sociales et de la Ville, Paris)
- Problèmes et débats quant à la lutte contre la pauvreté
(**J. Blocquaux**, Ministère de la Coopération, Paris)
- Problèmes et débats quant au développement de l'emploi et de l'intégration sociale. (**J. Trouvé**, Coordonnateur du projet, UNRISD, Genève)
- Mondialisation, politique sociale et développement social en Afrique : pistes et priorités de recherche. (**M. Diouf**, CODESRIA, Dakar)

Discussion Générale

12h45-14h15 Repas

14h15-16h30 Séance n°2 : Ateliers

Atelier A- L'accès à l'emploi et à l'auto-emploi
(selon les zones d'habitat, les secteurs d'activités, les niveaux et types de formation)
Animateurs : **M. Ongolo** (Institut panafricain pour le développement-Douala, Cameroun) et **M. Touré** (CODESRIA, Dakar)

Atelier B- L'intégration sociale ou l'exclusion dans les différents secteurs de la vie sociale et économique. Les interrelations entre ces secteurs (habitat santé, emploi, formation, information,...)
Animateurs : **M. Diouf** (CODESRIA, Dakar) et **B. Founou-Tchigoua** (Forum du Tiers Monde - UNRISD, Dakar)

16h30-17h00 Pause

17h00-18h30 Séance n° 3 : Séance plénièrePrésidence : **J. Trouvé** (UNRISD, Genève)

Restitution des travaux de l'atelier A par le rapporteur **A. Ba**
 Restitution des travaux de l'atelier B par le rapporteur **Y. Ngwevilo-Rekangalt**
 Discussion générale

Mercredi 15 février**08h30-10h30 Séance n°4 : Ateliers**

Atelier C- Les relations entre les acteurs de la vie socio-économique (populations, collectivités locales, Etat, associations) et la répartition des rôles entre eux dans la lutte contre la pauvreté, la promotion de l'emploi productif et l'intégration sociale

Animateurs : **M. Ongolo** (Institut panafricain pour le développement-Douala, Cameroun) et **M. Touré** (CODESRIA, Dakar)

Atelier D- Responsabilisation des groupes concernés et lutte contre l'exclusion et la pauvreté. Les nouvelles solidarités notamment en milieu urbain (au niveau local, au niveau national)

Animateurs : **M. Diouf** (CODESRIA, Dakar) et **B. Founou-Tchigoua** (Forum du Tiers Monde - UNRISD, Dakar)

10h30-11h00 Pause**11h00-12h30 Séance n° 5 : Séance plénière**Présidence : **J. Trouvé** (UNRISD - Genève)

Restitution des travaux de l'atelier C par le rapporteur **J.B. Kenmogne**
 Restitution des travaux de l'atelier D par le rapporteur **E. Ngo Basse**
 Discussion générale

12h30-14h30 Repas**14h30-16h30 Séance n° 6 : Synthèse des travaux**Présidence : **M. Thierry** (Ministère des Affaires sociales et de la Ville - Paris)

Exposé de synthèse des travaux des ateliers. Rapporteur général, **E. Ngo-Basse**
 Exposé introductif pour la discussion générale **M. Thierry**.

Discussion générale

16h30-17h00 Présentation d'un film vidéo sur la pauvreté et l'exclusion J. Bugnicourt (ENDA, Dakar)**17h00-17h30 Séance de clôture**Les conclusions du Séminaire : **J. Trouvé** (UNRISD, Genève)

Allocutions finales : **Mme Sorgho-Moulinier** (Représentant Résident du PNUD et Coordinatrice des agences des Nations Unies au Sénégal)

Mme L. Avon (Chef de la Mission française de Coopération et d'Action culturelle au Sénégal).

LISTE DES PARTICIPANTS

Afin de faciliter la poursuite d'échanges directs entre les participants, la liste des participants est donnée ci-dessous dans toute la mesure du possible avec les adresses, coordonnées téléphoniques et de télécopie.

Représentants des pays

ANGOLA

- * M. GUIMARAES DA SILVA
Association AAD (Action angolaise pour le développement)
BP 3015 LUANDA Tél. 34 58 25 ou 34 57 09

BENIN

- * Mme AGONSA Julienne
Ministère des Affaires Sociales - Cotonou
- * M. Sebastien AGBOTON / CAEB (Conseil des activités éducatives du Bénin)

BURKINA FASO

- * M. Grégoire COULIBALY
Pôle Régional CESAO - BP 484 Kaolack (Sénégal)
Tél. 41 22 26 - Fax 41 34 98

CAMEROUN

- * Mme NGO BASSE Emilienne,
Inspection. Générale - Ministère des Affaires sociales et de la condition
feminine - MINASCOF - Yaoundé Tél. 23 14 68
- * Pasteur J. Blaise KENMOGNE
CIPCRE B.P. 1256 Bafoussam Tél. 44 62 67
- * M. Michel ONGOLO - IPD/Espace Métiers Douala
BP 4078 Douala Tel. 40 37 70 - Fax 40 30 68

CONGO

- * Père Ch. de la BRETESCHE -
COMAFRIQUE Forum des entreprises - BP 2080 Brazzaville

COTE D'IVOIRE

- * Mme SIRA SEKY Directrice de la Population et du Développement social
Ministère de la Santé et des Affaires sociales 09 BP 1348 Abidjan 09
- * M. Michel GUERY - INADES
08 BP 8 Abidjan 08 - Tél. 44 15 94 - Fax. 44 84 38
- * M. Désiré KOUKOU / CONGACI - ABEL-LVIA
BP 89 Grand Bassam Tél. 30 15 95

GABON

- * Mme Alice LAMOU Ministère des Affaires sociales et de la Solidarité nationale
BP 672 Libreville Tél. 74 40 20 et 72 08 16
- * Mme Yvette NGWEVILO REKANGALT
BP 459 Libreville. Tél. 73 78 28 / 75 02 75 / 74 74 06 - Fax 73 96 92

MADAGASCAR

- * Père Pedro OPEKA - Association humanitaire AKAMASOA
BP 7011 / 101 Antananarivo

MALI

- * M. Youssof SANGARE - *Direction nationale de l'Action sociale*
BP 174 Bamako Tél. 22 42 32
- * Mme Fatoumata SIRE DIAKITE /APDF
BP 1740 Bamako. Tél. 22 48 57 - 22 61 46 - Fax 22 08 68 - 23 00 25

NIGER

- * M. ABDOU HIMA
Ministère du Développement social, Niamey
- * M. HIMA LAOUALY *Scouts du Niger*

SENEGAL

- * M. Daby DIAGNE - *Association des Maires du Sénégal*
Assemblée nationale - Dakar -
- * M. DIALLO, *Conseiller au Cabinet du Ministre de la Santé*
Ministère de la Santé - Dakar
- * M. Ibrahima SARR *Ministère de l'Alphabétisation*
Dakar - Tél. 22 95 41
- * M. Amady BA - *Direction de la Planification*
Building Administratif 6° étage. Dakar Tél. 23 16 87
- * M. SAVANE Malamine - *CONGAD*
BP 4109 Dakar - Tél. 24 41 16 - Fax. 24 44 13

TCHAD

- * M. NGARABAYE DJIMINGUEBAYE *Direction générale - BEP*
Ministère de la Condition féminine et de l'Action sociale BP 80 Ndjamena
Tél. 51 29 52
- * M. NOUDJALABAYE DJIMOUNTA - *UNAD -*
BP 136 Ndjamena Tél 51 50 80 Fax. 51 28 05

TOGO

- * M. BOULI *Ministère du Travail et des Affaires sociales*
BP 1402 Lomé
- * M. SANVEE Carlos - *UCJG*
BP 4536 Lomé Tél. 27 88 38

Représentants d'organisations internationales non gouvernementales et de projets

ENDA-GRAF

- * M. Mamadou NDIAYE
BP 3370 Dakar

CODESRIA

- * M. Moriba TOURE *Secrétaire Exécutif Adjoint*
- * M. Mamadou DIOUF *Administrateur du Programme Recherche*
BP 3304 Dakar Tél 25 98 22 ou 23 - Fax. 24 12 89

AFVP

- * M. DURAND
Dakar
- * Mme Colette BESSAT
Paris

FORUM DU TIERS MONDE

- * M. Bernard FOUNOU-TCHIGOUA
BP 3501 Dakar Tél/ 21 11 44

BIT-ACOPAM

- * M. Ibrahima DIALLO - *CTP*

Représentants du Gouvernement français**Mission de Coopération et d'Action culturelle**

- * M. POLI *Conseiller pour la Santé et les Affaires sociales*
MCAC - Dakar.

Comité de préparation du Sommet social

- * M. THIERRY *Inspecteur Général des Affaires Sociales*
Ministère des Affaires sociales et de la Ville - Paris

Ministère de la Coopération

- * Mme CAVELIER
Service des activités multilatérales
20 rue Monsieur 75007 Paris
- * M. BLOCQUAUX
Sous-Direction de la Santé et du Développement social
Ibis avenue de Villars 75007 Paris Tel. 39 55 13 27

Ministère des Affaires Etrangères

- * Mme MEUNIER
Direction des Nations Unies et des Organisations internationales
37 quai d'Orsay 75007 Paris

Représentants des Organismes des Nations -Unies

- UNRISD * M. GHAI *Directeur*
 * M. TROUVE *Coordonnateur du Séminaire*

- PNUD * Mme DIARRA-THIOUNE

- BIT * M. ROSELEARS *Directeur régional*

- UNICEF * M. Mamadou WANE
 BP 429 Dakar Tél. 23 50 80

Autres personnalités invitées

M. l'Ambassadeur du Cap-Vert
BP 11260 Dakar Tél 21 39 36 ou 21 18 73 - Fax 21 06 97

M. Jacques BUGNICOURT *Directeur ENDA*
BP 3370 Tél. 22 21 25